

Le Vrai Interêt Des Princes Chretiens, Opposé aux faux interêts, qui ont été depuis peu mis en lumière : Traite' Qui represente au vrai l'Interêt que les Princes Chrêtiens, ont à s'opposer aux prétentions d'un Roi Ambitieux, qui voudroit s'assujettir tous les Etats de l'Europe

Cologne: Marteau, 1686

<http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn805453261>

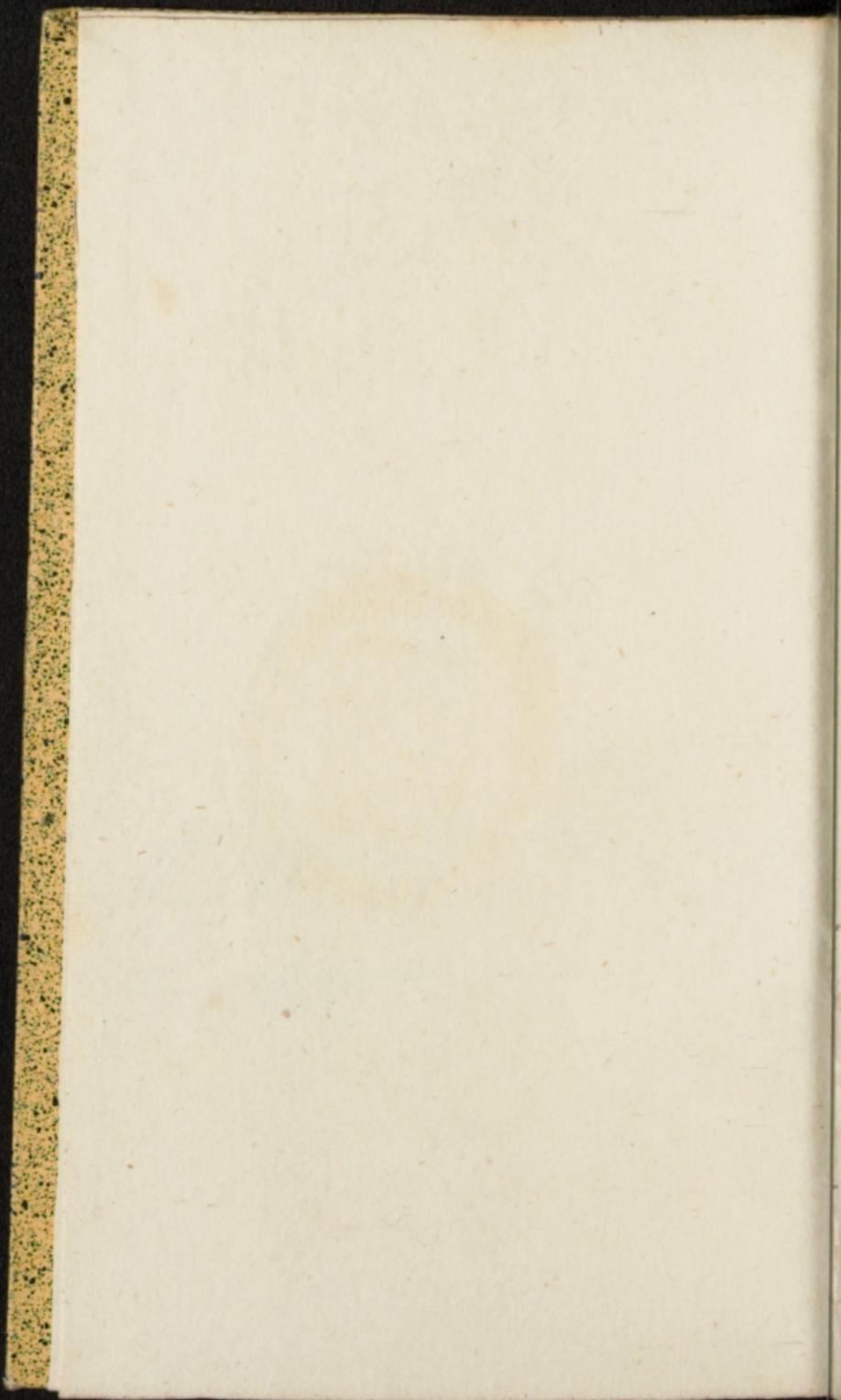
Druck Freier  Zugang





II. W. 51.

~~II. 4639 9.~~



LE VRAI
INTERÊT^A
DES
PRINCES
CHRETIENS,

Opposé aux faux interêts,
qui ont été depuis peu mis
en lumière.

T R A I T É

*Qui represente au vrai l'In-
terêt que les Princes Chrétiens, ont à s'op-
poser aux pretentions d'un Roi Am-
bitieux, qui voudroit s'assujettir
tous les Etats de l'Europe.*



II. 4639 9

A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAU.
1686.

LE VRAI
INTERET
DES
PRINCES
CHRÉTIENS

Opuscule aux faux incrédules,
qui ont osé...



A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAU,
1686.



A V I S

A U

LECTEUR.



'Est une chose incontestable, qu'un Prince ne peut devenir grand, ni étendre les bornes de sa domination, que par la ruine & au préjudice de ses voisins: C'est par la ruine des Assyriens que les Perses ont agrandi leur Empire. Alexandre n'a étendu les bornes du sien, que par la destruction de celui des Perses; ni les Romains le leur, qu'en ruinant celui d'Alexandre & de ses

A 2

Suc-

Avis au Lecteur.

Succeffeurs. C'est par cette même voye que la France a étendu ses bornes, en usurpant les Etats du Roi d'Espagne & des Princes de l'Empire qui sont ses Voifins.

Les Princes ambitieux ne pouvant être retenus par la Loi de Dieu, qui defend tres expressement de prendre le bien d'autrui, & de repandre le sang humain, avec des menaces tres épouvantables de ses jugemens, contre tous ceux qui en useront de la sorte. Ceux qui se mêlent d'écrire de l'Interêt des Princes, doivent s'ils ont la crainte de Dieu, lors qu'ils voyent qu'un Prince s'éleve par trop, & usurpe sur ses voifins, advertir les autres Princes de ce qu'ils ont a faire, pour prevenir les malheurs qui les menacent, & leur decouvrir les moyens pour conserver à eux & à leur posterité, les Etats que Dieu leur a donné.

Et

Avis au Lecteur.

Et non pas leur proposer pour modele de leur conduite un Prince, qui presente la raison & ne la fait jamais, qui romp les Traités de paix, qu'il a fait avec les autres Princes, presque aussitôt qu'ils ont été jurés & publiés, & ne fait point difficulté de violer sa parole Royale, lors qu'il espere qu'en la violant il en tirera de l'avantage. Un Prince qui usurpe injustement le bien d'autrui, qui établit des Cours Superieures où il est juge & partie, où il fait appeler les Princes Etrangers, pour ravir leurs Etats; un Prince qui n'épargne rien pour troubler la paix & le repos de la Chrétienté, qui seme par tout la Pomme de discorde, & tâche par toute sorte de voyes illicites, de corrompre les Ministres des autres Princes, & les porter a trahir leurs Maîtres, & vendre leur Partie; Un Prince

Avis au Lecteur.

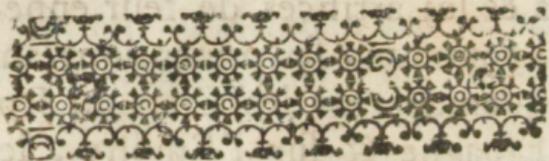
à qui son ambition a fait répandre le sang presque d'un million d'hommes. Un Prince enfin qui a fait des Alliances avec les infideles & les a portés a faire la guerre contre les Chrêtiens, lui qui se dit tres-Chrêtien & fils aîné de l'Eglise. Imiter un tel Prince c'est authoriser toute sorte d'injustices & de violences, approuver les crimes, troubler le repos de tous les Etats, & enseigner aux Princes a violer impunement les Loix divines & humaines. L'Autheur de ce Traité sçachant que les plus grands Monarques du Monde, sont aussi bien assujettis à la Loy de Dieu que le moindre de leurs sujets, prend une autre route dans son ouvrage. Il montre aux Princes les moyens, pour entretenir la Paix de la Chrêtienté, en s'unissant contre celui qui la trouble. Il leur découvre les ruses

ses

Avis au Lecteur.

ses & les artifices de leur ennemi commun, ses pretentions sans fondement sur les Etats du Roi d'Espagne & sur l'Empire, les voyes qu'il prend pour monter sur le thrône de la Monarchie Universelle de la Chrétienté. L'Autheur fait voir encore l'Interêt, que tous les Princes Chrétiens ont a s'opppser à la succession du Daufin de France sur l'Espagne. Et enfin il decouvre les moyens pour rendre inutile cette pretenduë succession, & faire que les Princes & leurs descendans jouissent paisiblement de leurs Etats, & de leurs Couronnes.

A 4 T A



T A B L E
DES
CHAPITRES.

CHAPITRE I.

OU l'on fait voir que l'Union des Princes est leur conservation, est que leur des-union sera suivie de leur perte. Pag. II

CHAPITRE II.

Où l'on montre que la Paix de Nimegue a été la cause de tous les maux arrivés depuis à la Chrétienté, par la division des Princes Alliés, causée par les artifices de la France. pag. 19

CH A-

Table des Chapitres.

CHAPITRE III.

Où il est parlé des prétentions du Roy de France, à la Monarchie Universelle de la Chrétienté, & comme desja il agit en Monarque Universel. pag. 28

CHAPITRE IV.

Contenant les prétentions du Daupin de France, sur les Royaumes & Etats du Roi d'Espagne, auquel il prétend de succéder, & les raisons sur lesquelles on fonde cette succession. pag. 32

CHAPITRE V.

Les soins que le Roi de France prend pour faire que le Daupin jouisse de cette succession & les moyens qu'il a employé & employe pour cela. pag. 35

CHAPITRE VI.

Contenant l'Interêt que les Espagnols, l'Empereur, le Pape, les Princes d'Italie, & les Princes & Villes de l'Empire ont à s'opposer à cette prétention.

A 5

ten-

Table des Chapitres.
*tenduë succession, avec les preten-
tions du Roi de France sur l'Empire.*
pag. 48

CHAPITRE VII.

*L'Interêt que les Hollandois, les An-
glois, les Suisses, le Portugal, la Po-
logne, la Suede & le Danemarc, ont
a s'opposer de cette succession.* pag. 60

CHAPITRE VIII.

*Les moyens pour empêcher cette preten-
duë succession, qui seroit funeste à
toute la Chrétienté & la ruine entiere
de ses Princes, avec la Justice de la
cause des Princes en s'opposant de
routes leurs forces a cette pretenduë
succession.* pag. 71

LE

LE VERITABLE
INTEREST
DES
PRINCES
CHRESTIENS.

*Opposé aux faux Interêts qu'on a
mis depuis peu en lumiere.*

CHAPITRE I.

*Où l'on fait voir que l'Union des Princes est
leur conservation, & que leur desunion se-
ra suivie de leur perte.*



Ors qu'un Prince s'éleve par
trop, & se rend formidable
a ses voisins, la Politique
veut que les autres Princes se
liguent ensemble, pour l'a-
baïsser, ou du moins pour empêcher,
qu'il ne devienne plus grand. Pour justi-
fier cette Verité, il n'est pas necessaire d'al-
ler fouïller dans les Histoires anciennes, le
sיעle passé, & celui ci nous en fournissent

*L'Union
des Prin-
ces est
leur con-
serva-
tion.*

*Ligue
des Prin-
ces con-
tre Char-
les V.*

des exemples tres confiderables. Lors que Charles V. eut gagné la bataille de Pavie, contre François I. & qu'il eut fait ce Prince son prisonnier de guerre, le Pape, le Roy d'Angleterre Henri VIII. les Vénitiens, le Duc de Florence & les Suiffes, se liguerent avec la France pour la delivrance de ce Roy captif, & pour empêcher que Charles V. ne s'emparât d'une partie de la France, & du reste de l'Italie. L'Histoire remarque même que le Roy d'Angleterre en usa genereusement envers la France: car bien qu'il fut auparavant en guerre avec François I. qui lui detenoit la Guienne & la Normandie, que les François avoient enlevé a ses predeceffuts, & que l'infortune de ce Roy, lui fournit un moyen tres avantageux pour recouvrer, deux Provinces qui lui appartenoient par toute sorte de droit, il desista de l'entreprise qu'il avoit formée de faire la guerre à la France, des qu'il eut appris que son Roy avoit été fait prisonnier; il licentia l'armée qu'il avoit faite & qui étoit prête de s'embarquer pour descendre à Calais, que les Anglois tenoient encore, sans demander aucun remboursement des fraix; & non content de cela, il envoya marquer à la Regente de France le deplaisir qu'il avoit de l'infortune du Roy son fils; & lui offrit tout secours d'hommes & d'argent pour sa delivrance. En quoy ce Prince a donné

donné une belle leçon a tous les Princes qui sont venus depuis, qui est qu'il faut préférer l'intérêt general à son intérêt particulier, Et le Pape & tous ces Princes & Estats firent cette ligue non pour l'amour qu'ils portoient à la France, de qui ils étoient ennemis, & avec qui ils avoient été un peu auparavant en guerre; mais ils la firent pour leur intérêt propre, parce que la Maison d'Autriche commençoit à leur être suspecte & à toute la Chrétienté, & quand Ferdinand II. eut depouillé de leurs Etats, les Princes Protestans d'Allemagne, & soumis les Villes Imperiales, battu & repoussé le Roy de Dannemark, & contraint ce Prince de se retirer dans ses Etats, & faire une Paix honteuse en abandonnant ses Alliés, les autres Princes s'unirent ensemble pour arrêter les progrès de l'armée victorieuse de cet Empereur, qui étoit composée de soixante & dix mille hommes aguerris & commandés par des sages & vaillans Generaux, sans quoy il étoit à craindre qu'elle n'inondat toute la Chrétienté, & n'en fit une Monarchie Universelle, sujette à la Maison d'Autriche. Il faut remarquer que la Maison d'Autriche qui alors aspirait à la Monarchie Universelle, se servoit du pretexte d'extirper l'heresie afin que les Catholiques, ne se missent à la traverse & ne l'empêchassent de venir à bout de ses desseins. Et



c'est aujourd'huy le pretexte du Roy de France , qui pour endormir les Princes Catholiques travaille avec tant de soin & d'application à ruiner non seulement les Protestants de son Royaume, mais aussi ceux des autres Estats, ayant porté le Duc de Savoye à detruire les Protestans de son pais & baillé à ce Prince des troupes, pour perdre des sujets, qui lui étoient fideles & qui servoient de rempart à ses Estats.

On sçait encores qu'il a fait son possible pour diviser la Suisse, & armer les Catholiques contre les Protestans, afin que quand ils seroient aux mains, il peut se jeter sur eux & les assujettir plus aisément à sa puissance; mais comme dans les Cantons tant Catholiques que Protestans, il y a des gens sages & prudens qui ont penetré dans le pernicieux dessein de la France, & decouvert ses fourberies, ils se sont depuis peu, plus étroitement unis que jamais, & ont pris une forte resolution, de s'assister reciproquement, contre qui que ce soit qui les attaquera, & de defendre leur pais & celui de leurs Alliés.

*Louis
XIII.
se Ligue
avec Gu-
stave Roy
de Suede
contre la
Maison
d'Au-
striche.*

Louis XIII. Roy de France, & le Cardinal de Richelieu, qui étoit son premier Ministre penetrerent dans le dessein de la Maison d'Austriche, & virent que le pretexte que cette Maison prenoit de ruiner les Protestans, n'étoit que pour endormir les Princes Catholiques, & se jet-
ter.

ter après sur eux ; quand ils auroient détruit les Protestans : Et bien qu'ils fussent bons Catholiques , ils ne laisserent pas , de se liguier avec Gustave Adolphe Roy de Suede , & Charles I. Roy d'Angleterre , qui étoient Protestans , & même pour retablir dans leurs Etats des Princes Protestans , qui en avoient été depouillés par un Prince Catholique. La France qui avoit un grand interêt , à empêcher l'agrandissement de cette Maison , s'obligea à fournir au Roy de Suede , dixhuit cens mille livres par an , pour les fraix de la guerre , & permit aux François d'aller servir sous ce Prince. L'Angleterre luy envoya sept mille hommes , nourris & entretenus à ses depans. Le Dannemarc luy bailla ses Alliés , & les Vieilles haines qui étoient entre ces deux Couronnes , ni leurs interêts particuliers ne porterent point le Roy de Dannemarc à troubler les victoires , ni à s'opposer aux progres que Gustave faisoit en Allemagne ; ce Prince regardoit cela comme un bien general , & dont même il pouvoit tirer de l'advantage. Et la Pologne qui étoit en guerre avec la Suede , fit paix avec Gustave , afin qu'il peut secourir les Princes Protestans injustement depouillés , & abaisser la Maison d'Austriche qui luy étoit suspecte , & à toute la Chrétienté. Les Hollandois promirent d'entretenir la guerre contre l'Espagne , pour faire diver-

diversion & empêcher qu'elle n'employât toutes ses forces au secours de l'Empereur.

Ce fut alors que la France rentra dans ses véritables intérêts, car si elle eut souffert la ruine entière des Princes Protestans, il étoit à craindre que cette armée, qui étoit si puissante, & enflée de tant de Victoires, qu'elle avoit remporté, de tant de places qu'elle avoit prises, & de tant de Provinces qu'elle avoit subjuguées, ne se jettât après sur la France, que l'Empereur Ferdinand haïssoit mortellement, & considéroit comme sa principale ennemie, & la seule puissance, qui pouvoit troubler ses grands desseins, & l'empêcher de parvenir à la Monarchie Universelle ou sa maison aspirait. Et la France s'étant grandement affoiblie par les guerres civiles qu'elle venoit de terminer contre les Huguenots, il étoit à appréhender que cette grande & victorieuse armée ne se fit jour par toute la France, comme elle avoit fait par toute l'Allemagne, & n'inondât la plus part de ses Provinces, comme firent autrefois les Allemans sous la conduite de Pharamond.

Puis que les Princes Chrétiens au temps passé, ont fait des Lignes offensives & défensives, contre la maison d'Autriche, lors qu'elle a voulu s'élever par trop, & empiéter sur les autres Princes, & que ce-
la

la a heureusement reussi & leur a été d'un tres grand advantage: a presant que tous les Princes Chrétiens voyent clairement, que la France aspire a la Monarchie Universelle de toute la Chrétienté, ils doivent, s'ils cognoissent leur veritable interêt, a l'exemple de leurs predecesseurs, faire des semblables ligues, pour arrêter les progrès de la France, abaisser son orgueil & empecher qu'elle ne traite pas si mal qu'elle fait, les Princes & Estats souverains, Et ils le doivent d'autant plus faire, qu'ils voyent, s'ils ne veulent entierement fermer les yeux, que cela leur a été par le passé si advantageux; car quand Louïs XIV. en l'année 1667. & 1668. eut entrepris la conquête de la Flandre Espagnole, l'Angleterre, la Suede, & les Provinces Unies aiant fait une Triple Alliance, pour s'opposer a ses desseins, il se départit de son entreprise & des droits qu'il pretendoit alors sur ce pays, & fit la paix avec l'Espagne, même il rendit la Franche Comté de Bourgogne qu'il avoit usurpée. Et il n'y a point de doute, que si les Princes Alliés, eussent insisté comme ils devoient le faire, à demander que la France restituat a l'Espagne, ce qu'elle avoit alors pris sur elle, en vertu de son pretendu droit de devolution, qu'elle ne l'eut fait, pour ne pas s'engager dans une guerre si mal entreprise, & contre tant d'Alliés. Et

*La Triple Alliance
arrêta les progrès
de Louis
XIV.*

*Sarup-
eure est
la cause
de la
guerre
d'Hol-
lande.*

si après que le temps de la Triple Alliance fut fini, les Princes l'eussent renouvelée; la France n'eut pas entrepris comme elle fit en l'année 1672. de faire la guerre contre les Provinces Unies; Aussi la France voyant combien cette Triple Alliance étoit contraire a ses desseins, des que le terme de sa durée fut fini, elle employa toute sorte d'artifices pour la rompre, elle n'espargna ni son or ni son argent pour en detacher le Roy d'Angleterre, envers ceux qui avoient du pouvoir sur son Esprit; elle se servit même, comme tout le monde scait, d'un commerce honteux, pour en venir a bout, lui envoyant pour cet effect une demoiselle de Bretagne, belle & adroite au possible, qui porta ce Prince a abandonner ses veritables interêts, en se joignant a la France, pour faire la guerre conjointement, aux Provinces Unies, & miner un pays dont la conservation luy étoit tresavantageuse & la perte tres dommageable. Car si la France se fut rendue maistresse de la Hollande, comme peu s'en fallut, elle n'auroit pas seulement disputé à Angleterre l'Empire de la mer, mais aussi auroit ruiné son commerce, qui est sa plus grande richesse & ce qui la fait principalement subsister.

*Louis
XIV.
prend*

Tous les Princes Chrétiens savent encores, que le Roy de France ayant en l'année mil six cens soixante douze pris sur les
Pro-

Provinces Unies, quarante ou cinquante places; l'Empereur, le Roy de Danemarck, l'Espagne, & les Princes d'Allemagne s'écrans Ligués contre la France, on obligea ce Roy de rendre malgré luy aux Hollandois, tout ce qu'il avoit pris sur eux, & d'abandonner toutes ces Places, même sans faire aucun siege pour les tirer d'entre ses mains. Que si apres que le Prince de Cèll eut batu l'armée du Roy de France pres de Trèves, pris cette Ville & fait prisonnier de guerre le Mareschal de Crequi, qui apres sa defaite s'y étoit jetté, & apres que l'Electeur de Brandebourg eut chassé les Suedois d'Allemagne & pris sur eux la Pommeranie, les Princes Alliés furent demeurés Unis, il ny a point de doute qu'on n'eut obligé ce Roy, de rendre a ses voisins, tout ce que la France avoit usurpé sur eux, depuis quarante ou cinquante ans, & qu'ils n'eussent autant abaissé ce Prince qu'il s'est depuis élevé par ses artifices.

*pres de
40. ou
50. places
dans
une cam-
paigne sur
les Hol-
landois
qu'il est
forcé de
rendre
par l'U-
nion des
Princes.*

CHAPITRE II.

Ou l'on montre que la paix de Nimegue, a été la cause de tous les maux arrivés depuis a la Chrestienté, par la division des Princes Alliés, causée par les artifices de la France.

LE Roy de France considerant qu'il ne pourroit pas resister a tant de grands

&c.

& puissans ennemis , que les armées n'estoient pas invincibles & apprehendant que la fortune ne luy tournât le dos , & qu'il ne fut obligé de rendre plus qu'il n'avoit pris , il eut recours a la paix qu'il demanda avec empressement. Et la Ville de Nimegue qui étoit aux Estats d'Hollande, estant le lieu , ou l'on la traitoit , il ne fut pas difficile a la France , par le moyen de ses pensionnaires , de porter les Hollandois , a quiescer aux propositions qui leur étoient faites de la paix. Ils voyoient que par cette malheureuse guerre , ils avoient été portés jusques sur le bord de leur ruine , que leur commerce étoit interrompu , qui est la richesse & le soutien de leur Republique , qu'ils avoient fait des grands fraix & des grands emprunts pour entretenir leur armée , & celle de l'Empereur qui étoit venue a leur secours. Que la France offroit de leur rendre Mastric , qui étoit la seule place qu'elle tenoit de toutes les conquestes , qu'elle avoit fait sur eux , & même de rendre à l'Espagne dix ou douze places , pour faire une barriere entre la France , & les Provinces Unies , qui apprehendoient son voisinage. Que son Roy ne desiroit rien tant que la paix , puis qu'il la demandoit avec instance , & qu'au fonds ils devoient être contens , puis qu'on leur rendoit tout ce qu'on leur avoit prix. Il tacha encotes de gagner , par le moyen de son

Artifices de la France pour faire la paix de Nimegue.

son or & de son argent, quelques uns de ceux qui avoient du pouvoir dans la République, & qui s'oposoient à cette paix, & ceux qu'il ne pût gagner par l'argent il les gagna par des promesses trompeuses, & par de belles esperances. Il n'eut pas même honte, de leur écrire une lettre, par laquelle après avoir violé tous les traités qu'il avoit fait avec eux, & ceux de ses predecesseurs, & leur avoir fait de gayeté de cœur & sans aucun legitime sujet une mortelle guerre, il les traite de bons amis, alliés & confederés, afin que par ces paroles douces, & trompeuses, il les portât a faire la paix separement de leurs alliés. Après cela n'est ce pas se moquer de Dieu & des hommes, de dire qu'il a donné la paix a l'Europe, puis qu'il est constant, qu'il l'a mendiée, & employé mille ruses & mille artifices pour l'obtenir; & ainsi après avoir troublé le repos de l'Europe, c'est l'Europe qui luy a donné la paix & il ne la point donnée a l'Europe comme avancent faussement ses flatteurs.

Ce qui porta la France a faire une paix separée, est qu'elle voyoit que la paix ne se pouvoit faire avec tous les Alliés sans rendre au Duc de Lorraine ses Etats, & au Roy d'Espagne la Franche Comté de Bourgogne, & tout ce qu'elle avoit pris sur luy depuis la paix de Munster, mais qu'en divisant les Alliés, il conserveroit
la

la plus part de ses conquêtes , & obligeroit l'Electeur de Brandebourg , & le Prince de Cèll , à rendre à la Suede , ce qu'on luy avoit pris , depuis qu'elle avoit embrassé le parti de la France.

*La
Hollande
fait la
paix se-
parée de
ses Al-
liés.*

Mais on ne peut s'empêcher de blâmer les Hollandois , d'avoir fait une Paix séparée , de celle de leurs Alliés ; car puis que les Princes étoient Venus à leur secours & avoient pris les armes pour les retirer du triste Etat où la France les avoit mis , & leur avoient fait rendre ce qu'on leur avoit pris , ils dévoient pareillement faire rendre à leurs Alliés ce qu'on leur avoit usurpé pendant la guerre. Mais je croy qu'on les trompa , par les promesses , que la France leur fit , de faire la paix , avec tous les Alliés , & qu'ils seroient les mediateurs & les maîtres des Interêts tant de leurs Alliés , que de ceux du Roy tres Chrétien.

La France avoit sujet de demander la paix non seulement pour les raisons susdites ; mais aussi si parce que l'Angleterre se declaroit pour les Alliés & avoit déjà fait débarquer à Ostende , six à sept mille hommes pour la défense de la Flandre Espagnole. Aussi dès que la France eut reçu la nouvelle de la résolution de l'Angleterre , elle retira à la Sourdine , les troupes & les vaisseaux , qu'elle avoit à Messine , & abandonna les Messinois , à qui elle avoit promis toute sorte d'assistance , & de

de protection , à la merci des Espagnols. La France voyoit encores que l'Electeur de Brandebourg , avoit chassé les Suedois d'Allemagne , leur avoit enlevé toute la Pommeranie , & étoit devenu la terreur de cette nation , qui sous le grand Gustave étoit la terreur de toute l'Europe , qu'il étoit à craindre que ce Prince Victorieux , d'une nation si belliqueuse , ne vint avec toutes ses forces , & celles des Princes de Lunebourg , contre la France à la campagne prochaine , & ne portat la terreur , & l'effroy , par les Provinces , & y fit les mêmes ravages que les François avoient fait dans le pays de ce Prince en l'année soixante & seize.

Le Prince d'Orange qui est grand Capitaine & grand Politique , & qui a encores , une grande penetration d'esprit s'opposa avec raison à cette paix , & dit aux États des Provinces Unies pour les en détourner tout ce qui se pouvoit dire sur ce sujet. Mais soit ou que les Hollandois ne confissent pas leur véritable intérêt , ou qu'ils ne le voulussent pas connoître , ou que las de la guerre , ils n'en pussent plus supporter les fraix , firent cette malheureuse paix de Nimegue. J'appelle cette paix malheureuse , parce qu'elle a été la cause de tous les maux qui sont depuis arrivés à la Chrétienté.

Cette paix a en premier lieu divisé les Princes

Le Prince d'Orange s'oppose avec raison à la Paix de Nimegue.

Princes Alliés , & a semé entr'eux la Pomme de Discorde ; L'Empereur fut mal satisfait des Hollandois de ce qu'ils avoient fait la paix sans luy , après avoir envoyé un puissant secours , & l'Empereur apprehendant d'être abandonné des autres Princes , fit aussi la paix sans l'Electeur de Brandebourg , & le Roy de Danemarc , qui avoit bien pris les armes contre la France , a la sollicitation de sa Majesté Imperiale ; & cela a fait que ces deux Princes ont été mal contans de l'Empereur & ont fait des Alliances avec la France.

En effet si l'Empereur n'eut pas precipitemment fait sa paix , étant joint avec l'Espagne , le Roy de Danemarc , l'Electeur de Brandebourg , & la plus-part des autres Princes , d'Allemagne , il eut obligé la France , malgré qu'elle en eut eu a faire une paix avantageuse à l'Empire , & aux Princes Allies de l'Empereur.

Cette paix de Nimegue ayant divisé les Princes Alliés , & rendu les uns mecontens des autres , la France a profité de leur division , & a par cet artifice & les promesses Illusoires avancé ses affaires.

Si les Princes Alliés ne se fussent point des-unis , mais eussent continué la guerre contre la France comme leur interêt le vouloit , le Roy de France n'auroit peu porter les Turks , a faire la guerre contre l'Allemagne , puis que ces infideles ne sont entrés

entrés dans l'Empire & n'ont assiégré la Ville de Vienne , qu'à sa sollicitation , & sur la promesse qu'il leur fit , d'attaquer l'Empire du côté du Rhin , pour faire diversion d'armes & empêcher que les Princes de l'Empire ne peussent secourir l'Empereur. La raison de cela est , qu'ayant été honteusement repoussés , lors qu'ils avoient ci devant attaqué l'Allemagne , ils n'auroient pas fait cette entreprise si la France n'eut promis de les assister , en cette guerre , & voyans , qu'elle eut eu tant d'ennemis sur les bras , contre lesquels elle auroit eu peine de se defendre , s'ils ne s'étoient pas fié , comme ils firent a les promesses.

C'est encores depuis la division des Princes Alliés , que le Roy de France , a établi sa Cour de Dependance , dans la Ville de Mets , ou il a fait assigner les Princes voisins de la Lorraine , pour luy rendre ce qu'ils tenoient de l'ancien Royaume d'Austrasie , & en vertu des Arrests de cette Cour , il a depouillé les Princes de Montbeliard & de la petite pierre de leurs Etats , le Roy de Suede , de la Duché de Deux Ponts , & l'Electeur Palatin de deux ou trois baillages , ce qu'il n'auroit jamais entrepris , si les Princes ne se fussent divisés.

Il n'auroit pas non plus enlevé a l'Empire , la Ville de Strasbourg , qui étoit un de

B

ses

ses plus forts remparts, comme il fit peu de temps après la paix de Nimegue, contre & au préjudice de cette paix. Il n'auroit pas pris la Ville de Luxembourg, la plus forte place du Pays Bas Espagnol, qu'il a assié- gée en pleine paix; il n'auroit pas fait que- relle aux Genois de gayeté de cœur, comme toute l'Europe le sçait. Il se feroit bien gar- dé de parler de Regale ni d'attaquer le Saint Peré.

Si le Roy de France n'eût par ses artifi- ces divisé les Princes à Nimegue, bien loin de ruiner le Pays Bas Espagnol, comme il fit l'année, quatre vingts quatre, en brullant en pleine paix les Villages, ruinant ses moissons, pillant les bestiaux, & mettant des contributions excessives, sur le pays. On auroit au contraire sans cette division, porté la terreur & l'effroy par toute la France, desolé les Campagnes, ruiné ses Provinces, & mis son pais à contribution, au moyen des grandes forces que les Alliés avoient sur pied. Enfin les extraordinaires occupations que le Roy de France eut eu chés luy, l'auroient bien empeché, de troubler le repos de l'Angleterre, & de la Hollande, en y semant la division, & la discorde comme il a fait par ses pension- naires, afin de perdre ces deux Etats par eux mêmes, ne l'ayant pû faire par ses forces. L'argent qu'il a prodigué, en ces sortes de negotiations, luy auroit fait be-
soin

soin pour s'en servir , a l'entretien de ses troupes , ou a fortifier des places. Et ainsi on peut dire avec assurance & Verité , que la paix de Nimegue , est la cause de tous les maux , qui sont arrivés depuis a la Chrétienté.

La division des Princes Chrétiens , étant la cause de leurs maux , & leur union la cause de leur conservation , ils doivent , s'ils sont sages & veulent conserver leurs Etats a leur posterité , se reunir derechef plus fortement que jamais , & entretenir cette Union inviolable , du moins jusques a ce qu'ils auront abaissé la France & qu'ils l'auront obligée de rendre , ce qu'elle a injustement usurpé. Autrement il est a craindre , que vivans dans la discorde , il ne les depouille les uns après les autres de leurs Etats , ou ne les fasse ses sujets ou ses tributaires. Par l'union & par la concorde les choses petites deviennent grandes , & par la division & la discorde les choses grandes s'en vont en ruine. Les Princes Chrétiens étans unis ensemble , il ny a aucune puissance , qui les puisse detruire , ils se conserveront & leurs Etats , contre tous les Princes qui voudront les usurper , ils se garderont de tomber sous la puissance Ottomane , & obligeront le Roy de France a laisser ses voisins en paix.

CHAPITRE. III.

Où il est parlé des pretentions de la France a la Monarchie universelle de la Chrétienté , & comme déjà il agit en Monarque Universel.

LE Roy de France , n'aspire pas seulement a la Monarchie Universelle de la Chrétienté , mais même desja il agit en Monarque Universel , puis qu'il traite les autres Princes , & Etats Chrétiens comme s'ils étoient les sujets. Il n'espargne ni le Pape ni l'Empereur , n'a il pas ôté au Saint Pere la Regale , qui est un droit dont ses predecesseurs ont joui plusieurs siecles , & qui leur avoit été concedé par les Rois de France predecesseurs de Louis X I V ? Ne lui a-t-il pas ravi sa principale autorité , lors que par son Clergé , il a fait declarer que le Saint Peré n'étoit point infallible ? qu'il n'avoit point de pouvoir sur le temporel des Rois ? Qu'il ne pouvoit pas dispenser leurs sujets du serment de fidelité ?

Qu'il étoit au dessous du Concile ; & ne pouvoit faire aucun article de foi , sans le consentement de l'Eglise ? N'a il pas après la paix de Nimegue , Imposé des Loix a l'Empereur ? en ce qu'il l'a obligé de lui confirmer, ce qu'il a usurpé sur l'Empire ,

re, au préjudice même & contre les articles de cette paix ? Que n'a il pas fait au Roi d'Espagne ? il a assiégé les places & enlevé des Provinces entières sans lui déclarer la guerre ? n'a il pas traité les Princes d'Allemagne & la Republique de Genes comme ses esclaves ? je ne dirai pas comme ses sujets. Un Prince n'ose pas de son autorité privée dépouiller de leurs biens ses Sujets. Et le Roy de France a de son autorité d'épouillé de leurs Etats les Princes d'Allemagne, qui étoient ses voisins, qui est s'attribuer l'autorité & le pouvoir que les seuls maîtres ont sur leurs Esclaves. Et après avoir bombardé la Ville de Genes & lui avoir pris tous les vaisseaux, que sa flotte avoit rencontré sur la mer, sans lui avoir déclaré la guerre ni que cette Republique lui eut donné aucun juste sujet de plainte, il a obligé cette Ville a lui envoyer son Doge, & quatre de ses principaux Senateurs pour s'humilier devant lui & lui faire des excuses, d'avoir encouru sa disgrâce.

N'est ce pas traiter les Princes étrangers comme ses sujets que de les faire assigner devant une Cour qu'il a lui même établie dans une Ville de son Roiaume ? Il osa même condamner les Genoïs a une peine de cent mille escus par Semaine, s'ils n'obeissoient a ce qu'il leur commandoit, dans le temps qu'il leur prescrivoit.

Et non content de prendre injustement & impunement les biens & les Etats des Princes Souverains, de leur Imposer des Loix & de les faire passer sous son joug; il veut encores disposer de leurs mariages: puis qu'il ne veut pas qu'ils se marient a son insceu & sans sa participation; jusques là que le Prince de Carignan de la maison de Savoye, s'étant marié bien qu'il ne fut pas sujet de la France, le Roi vouloit casser le mariage qu'il avoit contracté avec la Princesse de Modene, parce seulement qu'il avoit été contracté a son insceu; & fallut que le Duc de Savoye priat son cousin de se retirer de ses Etats, pour ne pas attirer sur soy l'indignation du Roy de France. Jamais la maison d'Autriche, lors qu'elle a été dans sa plus grande splendeur, n'en a usé ainsi, même envers les Princes qui étoient ses sujets.

Si le Roi de France a osé prendre les Etats du Roy de Suede, qui sont en Allemagne après tant de services que la Suede lui a rendu, parce qu'ils sont a sa bien seance, & traiter la Republique de Genes de la maniere que nous avons dit: y a-t'il aucun Prince; ni aucun Etat qui n'ait sujet de craindre? veu même, qu'il n'y a point d'Etat en la Chrétienté a qui ce Roy n'ait fait querelle de gayeté de cœur; qu'il s'en est pris même au Pape, ainsi que nous avons remarqué, quoi qu'il se dise le Fils aîné

ainné de l'Eglise. Si les Princes Chrétiens souffrent sans se venger toutes ces insultes, il ne faut point douter qu'avec le temps il ne les dépouille les uns après les autres de leurs Etats; ne les rende ses sujets & ses esclaves, & enfin la risée & la moquerie des peuples.

Le Roi de France pretend de parvenir à cette Monarchie Universelle de la Chrétienté. Premièrement par la succession du Dauphin en tous les Royaumes & Etats du Roi d'Espagne son oncle maternel. Secondement par ses ruses & artifices en faisant des traités avec les Princes & Etats qui pourroient traverser ses desseins, qu'il ne tiendra qu'autant qu'ils lui seront nécessaires, & les rompra comme il a fait desja; par plusieurs fois, lors qu'ils lui seront préjudiciables. Et enfin par le moyen de ses forces, qu'il a toujours sur pied; tandis que les autres Princes & Etats desarmement & s'endorment dans le sein d'une paix fraudeuse, que la France a fait avec eux pour les surprendre. En effect ne voit on pas qu'au milieu de la paix, il entretient une armée de plus de cent mille hommes, pour courir sur le Prince qui ne voudra pas faire ce qu'il desirera, avant qu'il se reconnoisse ou qu'il puisse avoir du secours de ses voisins?

CHAPITRE IV.

Contenant les Pretensions du Daufin de France, sur les Royaumes & Etats du Roy d'Espagne, a qu'il il pretend de succeder, & les raisons sur lesquelles on fonde cette succession.

QUe la France pretende a la succession de tous les Royaumes & Etats du Roy d'Espagne, il n'en faut point douter: puis que le Daufin de France est le seul & unique neveu du Roi d'Espagne & le fils unique de sa sœur aînée. Or comme tous les Princes de l'Europe savent, le Royaume d'Espagne tombe en quenouïlle, les filles y succedent sans contradiction au défaut des males. C'est par la que le Royaume d'Espagne est parvenu a la maison d'Autriche, assavoir par le mariage de Jeanne fille de Ferdinand Roy d'Espagne. C'est par ce moyen que les dix & sept Provinces du Pays Bas sont entrées dans cette même maison par le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilian Archiduc d'Autriche. Le Daufin de France succedant a tous les droits de la Reyne sa Mere par droit de representation, comme parlent les Jurisconsultes, il n'y a point de doute, que le Roy d'Espagne son Oncle venant a mourir sans enfans, il ne soit le
vrai,

vrai, l'unique & legitime successeur de tous ses Etats. Et il est croyable que le Roi d'Espagne ne fera pas d'une longue vie & qu'il n'aura point d'enfans: parce qu'il est fort valetudinaire, & que les pechés de son Pere, qui l'ont rendu tel, le rendent incapable d'en avoir.

Mais on dira contre cette succession, que le Roy de France son Pere, & l'Infante d'Espagne sa Mere, ont renoncé par leur contract de mariage a tous les droits & pretentions qu'ils pouvoient avoir de present ou a l'advenir sur les Royaumes & Etats du Roi d'Espagne, & que partant il en est exclus par cette renonciation. Mais le Daupin répondra que cette renonciation a été forcée pour faire le mariage, & que par le droit Romain, qui est observé tant en France qu'en Espagne on est relevé de telles & semblables renonciations, & retabli dans tous ses droits. Il répondra encore que son Pere & sa Mere n'ont pû faire rien a son préjudice, ni contre les Loix de l'Espagne, qui veulent sans restriction, ni exception, que les filles & leurs enfans succèdent à la Couronne au défaut des masses, & que la fille aînée, & ces enfans qui la representent, soient préférés a la cadette & a ses enfans. Et ainsi on ne peut dire rien de valable ni de fort contre cette succession.

Et si le Roi de France pendant la vie du

B 5

Roy

Roy d'Espagne son beau frere, a entrepris non-obstant cette renonciation, de demander en vertu d'un pretendu droit de Devolution, diverses Provinces du Pays Bas, quoi que mal fondé, & que cette devolution n'ait lieu, que lors qu'il ny a que des filles du second liêt, ainsi que le Roi d'Espagne a fait voir, par sa réponse au livre intitulé les droits de la Reyne de France: que n'osera il pas entreprendre après la mort du Roy d'Espagne, qu'il aura un droit incontestable? Ne mettra il pas tout en oeuvre, pour rendre son fils possesseur des Royaumes & Etats, qui lui appartiennent par toute sorte de droit?

Le Roy de France a encores fait voir l'année dernière 1685. qu'il ne pretendoit pas s'arrester à cette renonciation, ni avoir exclu par ce moyen son fils, de cette succession: puis que sur le bruit qui courut que le Roy d'Espagne, en consideration du mariage, de l'Electeur de Baviere, avec l'Archiduchesse fille aisnée de l'Empereur, & de la sœur puînée du Roy d'Espagne, cedoit a ce Prince la Flandre Espagnole, le Roy de France envoya en même temps un courier expres au Marquis de Feuquierie son Ambassadeur en Espagne, afin qu'il dit au Roy d'Espagne & a ses Ministres, que s'il cedoit la Flandre à cet Electeur, ou si seulement il lui en donnoit le Gouvernement, il rompoit la Treve & lui decla-

declaroit la guerre; il adjouta encores que c'étoit au prejudice des pretentions du Daufin son fils. Il fit signifier la même chose aux Etats d'Hollande par le Comte d'Avaux son Ambassadeur. Après cela peut on douter que le Daufin de France ne pretende sur tous les Etats du Roy d'Espagne. Ceci est aussi digne de remarque, que le Roy de France defendoit au Roi d'Espagne, par les memoires que son Ambassadeur lui presenta, de disposer du Gouvernement du Pays Bas en faveur de l'Electeur de Baviere: qui étoit d'empêcher ce Prince de disposer de la conduite & du gouvernement de ses Etats suivant sa volonté, & ainsi il l'a traité, comme son sujet & dépendant de son autorité.

CHAPITRE V.

Les soins que le Roy de France prend pour faire que le Daufin jouisse de cette succession, & les moyens qu'il employe pour cela.

Qui plus est le Roy de France travail-
le visiblement depuis long temps à ôter les obstacles, qui pourroient troubler ou empêcher cette succession. Premièrement par la Trêve de 20 ans, qu'il a fait avec l'Espagne, l'Empereur & la Hollande, par laquelle il endort ces Princes & Etats, afin qu'ils ne lui fassent la guerre, & ne s'opposent à ses pretentions, sous l'esperance qu'il leur donne que pen-

Le Roy de France travaille à faire avoir à son fils la succession d'Espagne & les moyens & artifices

qu'il em-
plove.

dant les vingt ans que doit durer cette Treve, il les laissera en paix & n'entreprendra aucune chose sur eux. Mais s'il a violé la Paix de Nimegue, qu'il avoit sainctement jurée, & qu'il avoit recherchée avec tant d'empressement, qui nous assure qu'il ne rompra point la Treve, qui est bien moins que la Paix ?

Na-t-il pas menacé l'Espagne & la Hollande de la rompre, si seulement le Roy d'Espagne, donnoit le Gouvernement du Pays Bas à l'Electeur de Baviere ? y avoit il un pretexte plus leger, je ne dirai pas plus ridicule, que de vouloir lier les mains du Roy d'Espagne, borner son authorité & l'empêcher de disposer du Gouvernement de ses Etats ? Les pretextes que la France prit pour faire la guerre aux Etats d'Hollande, & a la Republique de Genes, font voir a toute la terre qu'elle ne manquera jamais de pretexte pour rompre la Treve ; car qu'est-ce que les Hollandois avoient fait au Roi de France, pour leur faire la guerre ? ils avoient vescu presque jusques alors, dans une perpetuelle alliance ; il disoit pour toute raison, qu'ils étoient des ingrats & des orgueilleux, des Ingrats parce qu'ils s'étoient opposés a ses desseins, & l'avoient empêché qu'il ne fit la conquête de toute la Flandre Espagnole ? & des Orgueilleux, parce qu'ils se rendoient les Abitres des Rois & se meloient de leurs diffe-

differens, en quoy disoit. Il, ils s'égal-
loient aux têtes couronnées. Mais les Hol-
landois n'avoient ils pas intérêt d'empê-
cher que le Roy de France ne se rendit
Maître de toute la Flandre, puis qu'ayant
subjugué ce Pays, il auroit dit sans doute,
qu'il avoit le même droit sur la Hollande,
qu'il avoit sur la Flandre. Les Hollandois
étans Alliés du Roy d'Espagne pouvoient
ils abandonner leur Allié, ni laisser pren-
dre un Pays qui leur étoit si voisin & qui
leur servoit de rempart & de barriere? Si
le Roy de France dit que ses predecesseurs
Louis XIII. son Pere, & Henry IV.
son ayeul, ont servi les Hollandois &
leur ont fourni des troupes, & l'argent ne-
cessaire pour les entretenir, lors qu'ils
étoient en guerre avec l'Espagne. Les Hol-
landois repondront avec raison, qu'ils en
ont témoigné leur recognoissance, com-
me toute l'Europe en est fidele témoin:
puis qu'au prejudice de leur Religion, &
de leur intérêt, leurs vaisseaux ont aydé
a prendre la Rochelle que c'étoit l'intérêt
de la France qui la faisoit agir pour abaiss-
er l'Espagne & faire diversion de ses ar-
mes. Que ses predecesseurs s'y étoient en-
gagés par des Traités Solemnels faits en-
treux & leur Etat, & qu'ainsi ils ne faisoient
que leur devoir & cela a quoy, ils s'étoient
volontairement obligés eux mêmes. Enfin
que la recognoissance, comme toutes les

*Raisons
pour les
quelles la
France a
fait
guerre a
la Hol-
lande.*

autres vertus à ses bornes, & parce qu'un Pere m'aura servy, dois-je souffrir que ses enfans me destruisent ?

Secondement le Roy de France pour s'ouvrir le chemin à cette succession a fait aux Genois la querelle dont nous avons parlé. Il voyoit que cette Republique étoit Alliée de l'Espagne & à l'entrée de l'Italie, & qu'étant puissante en argent, elle pouvoit servir l'Espagne & porter tous les Princes d'Italie à se joindre avec elle pour empêcher, que la France ne s'emparât du Milanois, du Royaume de Naples & de la Sicile qui appartiennent à l'Espagne. Et par l'insulte que la France a fait à cette Republique, elle a creu intimider tous les Princes & Etats d'Italie & empêcher qu'ils ne secourent les Espagnols, & troublent cette succession, lors qu'elle arrivera. Les pretextes que le Roy de France prit lors qu'il a attaqué les Genois sont frivoles, pour ne dire pas redicules.

Car en premier lieu, il vouloit qu'ils renonçassent à l'Alliance, & à la Protection d'Espagne, qui est comme si les loups pour avoir paix avec les brebis, leur demandoient qu'ils n'eussent point de Bergers pour les garder, ni des chiens pour les defendre. Il y a plus de cent ans que la Republique de Genes est sous la protection d'Espagne & il n'y a point de Prince plus voisin, ni qui peut mieux la defendre,

fendre, s'il y avoit bon ordre dans les Etats que le Roy d'Espagne a dans l'Italie. En second lieu le Roy de France demandoit aux Genois, qu'ils établissent le Comte de Fiesque dans ses biens & honneurs, dont il avoit été justement depouillé depuis plus de cent quarante ans, pour avoir voulu trahir sa Patrie & la livrer entre les mains des ennemis. Et y avoit il au monde une demande plus injuste, ni plus déraisonnable?

Il a aussi pour la même raison demandé aux Princes d'Allemagne ce qu'ils tiennent de l'ancien Royaume d'Austrasie; & les a depuis la paix de Nimègue fait assigner devant la Cour de Metz, pour les intimider & empêcher qu'ils ne secourent l'Espagne, & qu'ils ne se joignent à l'Empereur pour la défendre, lors que cette succession arrivera. Car quel droit à le Roy de France sur le Royaume d'Austrasie? qui a été détruit il y a plus de sept cens ans; & sur lequel Hugues Capet son Auteur n'a jamais aucun droit; & de plus les Princes qu'il a depouillés ou leurs Auteurs ont jouy plus de cinq ou six cens ans des Etats dont il les a injustement depossedés. Je dis injustement, puis que ça été par des arrêts d'une Cour qu'il a établi lui même; dont ces Princes ne relevoient point & qu'ils ne devoient point reconnoître, puis qu'en ce faisant ils eussent reconnu pour leur juge celui qui étoit leur partie formelle.

C'est

C'est encores pour se faciliter cette succession, qu'il fait de temps en temps des nouvelles demandes aux Espagnols, & les oblige par les ravages qu'il fait dans leur pays, sans leur declarer la guerre, de luy accorder ce qu'il demande, afin que quand le Roy d'Espagne sera mort, ils ne s'opposent point à la succession du Daufin, mais lui accordent comme ils ont fait par le passé, ce qu'il leur demandera. Et les Espagnols étans accoutumés depuis longtemps de donner au Roy de France, ce qu'il leur demande, & de lui laisser ce qu'il prend sur eux, ne voyant point lors que la mort de leur Roy arrivera, une puissance assés forte pour empêcher qu'ils ne tombent sous la domination de la France, l'Empereur étant éloigné ou occupé ailleurs, sans les pouvoir secourir: il n'y a point de doute, si les Princes Chrétiens n'y remediend de bonne heure, que les Espagnols se sou-mettront au joug insupportable des François.

C'est aussi pour faire que le Daufin jouisse de cette succession que le Roy de France entretient la guerre entre l'Empereur & les Turcs, qu'il assiste le Tekeli, & qu'il travaille puissamment envers le Roy de Pologne pour le détacher des interêts de l'Empereur, & le porter comme il a fait depuis deux ans, à ne point agir contre cet ennemi commun des Chrétiens, afin que l'Empereur ayant toutes les forces Otto-

manes

manes sur les bras, ne puisse pas recouvrer, ce que ces infideles luy ont pris dans la Hongrie, ou qu'estant occupé dans la guerre contre le Grand Seigneur, il ne puisse pas luy disputer cette succession. Et pour engager le Roy de Pologne dans ses intérêts, & le détourner d'assister l'Empereur en cette guerre, si utile au bien de la Chrétienté: Il a donné au second fils de ce Roy les Abbayes de St. Germain, & de St. Denys, qui valent deux cens mille livres de rente, & fait son beau-pere Duc & Pair de France, & promis à la Reine son Epouse qui de simple Demoiselle Françoisse qu'elle étoit, par la valeur de son mary & sa propre vertu est montée sur le Thrône de la Pologne, que venant en France, comme elle temoignoit le desirer, de la faire traiter en Reyne: ce que le Roy de France avoit auparavant fierement refusé, disant qu'elle étoit née sa sujette. C'est pour la même fin, qu'il a fait ligue offensive & défensive avec le Roy de Dannemarc, pour empêcher le Roy de Suede de secourir l'Empereur contre les infidèles, tenir en crainte les Hollandois, & faire que ces deux puissances, ne se joignent avec les autres Princes & Etats Chrétiens, qui ont intérêt à troubler la succession du Dauphin.

C'est pour cela qu'il prend tant de soin à diviser l'Angleterre animant & excitant par ses Emissaires, les Episcopaux contre les Presbyteriens, & les Presbyteriens
contre

contre les Episcopaux. Et en poussant le Roy a établi l'exercice public de la Religion Catholique & Apostolique Romaine dans tous ses Etats, & a priver ses sujets de leurs libertés & de leurs Privileges, afin d'Allumer une guerre civile dans ce Royaume; comme la France fit au temps de Charles Premier, que son Ambassadeur en faisant semblant d'esteindre le feu de la guerre qui s'y allumoit, par ses Emisaires, il travailla de toute sa puissance a l'augmenter, & à le rendre tel, qu'il ne pût de long temps s'éteindre.

Aussi quand cet Ambassadeur fut de retour en France, il se vanta qu'en suivant les ordres de sa Majesté, il avoit allumé un feu en Angleterre, qui ne s'esteindroit pas de long temps, & que de vint ans, les Anglois ne seroient point en état, de demander aucune chose à la France. Et cette guerre Civile qui fallit à perdre cet Etat & y causa des si grands changemens, y fut allumée en excitant les Episcopaux contre les Presbyteriens & les Presbyteriens contre les Episcopaux; & on porta ce povre & malheureux Prince à vouloir établir une conformite de service divin exterieur, dans tous les trois Royaumes ce qui sembloit tres juste & tres raisonnable; & neantmoins ce fut la cause de sa perte. Ce qui doit être une leçon à Jaques second, Roy d'Angleterre son fils, à se ménager sur le fait de la Religion, qui est un point
fort

fort delicat, & dont les mescontens se servent ordinairement pour exciter des guerres Civiles & troubler le repos des Etats.

C'est pour cette succession; que la France n'espargne rien, pour mettre la division & la discorde, dans les Provinces Unies; qui sont Alliées de l'Espagne, & son principal soutien, à cause de l'interêt qu'elles ont à la conservation de la Flandre qui leur sert de Barriere comme nous avons dit. Afin que ces Provinces étans divisées, ne puissent secourir l'Espagne ni empêcher que le Daupin ne jouisse de sa Succession. C'est par ce moyen que la France empêcha qu'on ne secourut Luxembourg en l'année 1684. qui étant la plus considerable place de la Flandre Espagnole, faisoit que sa conservation étoit très utile aux Provinces Unies & sa perte tres dommageable. Ces Provinces ne subsistant que par l'Union & la Concorde qui est entre les Chefs, & les Membres, qui composent ce corps, c'est par la dissension, & la discorde, que leurs ennemis y ont semée, qu'ils ont failli deux ou trois fois à les perdre. La division que la France y avoit fomentée avant que les attaquer, fut la cause de la perte de tant de Villes & de deux ou trois Provinces. Et comme on fait que les peuples des Provinces Unies ont été toujours jaloux de leur liberté, les Emisaires & les Ecrivains à gages de la France, vont insinuant

nuant sans cesse, dans l'Esprit des Magistrats & même du peuple, que les Princes d'Orange qui sont les Colonnes de cet Etat, veulent s'en rendre les Souverains, pour abattre par leurs faussetés & impostures insignes ces grands & puissans appuis de la Republique, pour perdre en suite cette Republique, qui ne c'est conservée & rendue considerable dans le monde, que par la valeur, fidelité, & sage conduite des Princes de cette maison.

Que n'a-on pas fait pour diviser la Ville d'Amsterdam des autres Villes, & une Province de l'autre? on n'a epargné ni or, ni argent, ni promesses ni recompenses. C'est une chose qui saute aux yeux, que tous les grands soins qu'on a employé, & qu'on employe pour diviser l'Angleterre & la Hollande, ne tendent uniquement, qu'a empecher que ces deux Etats qui sont puissans, n'assistent la maison d'Autriche, & ne servent d'obstacle à la pretendue succession de la France.

Enfin le Roy de France pour endormir le Pape & les Princes Catholiques, s'employe avec tant de soin a detruire les Huguenots de son Royaume. Mais le St. Pere & les Princes Catholiques, qui sont éclairés comme luy, voyent bien ce n'est pas le zele qu'il a pour la Religion Catholique, qui le fait ainsi agir, mais qu'il se sert de ce moyen, pour couvrir les maux qu'il fait a la Chrétienté. En effet quel
zele

zele ou quelle pieté peut avoir un Prince, qui n'a ni Foi ni Loi, & qui a passé toute sa vie dans le vice ? Si le zele de la Religion le faisoit agir, auroit il assisté, comme il a fait les Protestans d'Hongrie contre l'Empereur ? Auroit il fait venir le Turc dans l'Allemagne comme toute la Chrétienté fait ? auroit il enfin semé la Zizannie & la discorde dans l'Eglise ? en faisant declarer à son Clergé, que le Pape n'étoit pas infallible, & ne pouvoir faire ni établir aucun article de foy, sans le consentement de l'Eglise ? Car puis que les Catholiques qui sont en Italie, en Espagne, en Allemagne, & en Pologne, sont dans le sentiment que le Pape est infallible, & qu'il peut faire & établir des articles de foy, même sans le consentement des Conciles ; n'est ce pas déchirer l'Eglise que d'y introduire des sentimens contraires ? Si le Pape n'est-pas infallible & ne peut sans le consentement de l'Eglise faire des articles de foy, que devindront tant de dogmes, que les Papes ont introduit dans l'Eglise ?

La conduite du Roy de France fait voir clairement qu'il n'agit point par un veritable principe de Religion, & que bien loin qu'on le croye pour ami de la Chrétienté & vray fils de l'Eglise, il en est au contraire l'ennemi & le destructeur. Ennemi plus à craindre que le Ture même, parce que le Ture est un Ennemi decouvert

vert

vert & dont on se peut donner garde : au lieu que le Roi de France est un Ene-mi caché & qui a ses Etats, au milieu de la Chrétienté. Et ce Prince n'ayant autre Religion que son Ambition, ni autre Pieté que son interêt, tout ce qu'il fait doit être suspect aux Princes Chrétiens, qui sans delay se doivent unir & s'armer contre lui, pour empêcher cette pretendue succession : autrement il est impossible, s'il se rend une fois maître des Etats du Roy d'Espagne, comme il le fera inmanquement, si on n'y pourvoit de bonne heure, qu'il ne devienne le Monarque Universel de la Chrétienté, & ne depouille les autres Princes de leurs Etats, ou ne les assujettisse à sa domination & à sa puissance.

Si le Roy d'Espagne vient à mourir, comme cela peut arriver & même bientôt, puis-qu'il a un corps si flux & si valetudinaire ; Les Espagnols etans sans armées, & se reposans sous le manteau trompeur de la Treve ; l'Empereur etant occupé à la guerre contre le Turc, & les autres Princes etans divisés ou Alliés de la France, qui defendra l'Espagne, ou qui empêchera le Daufin de se mettre en possession de sa pretendue succession ?

La première chose que le Daufin fera, selon toutes les apparences, il tachera par le moyen de la Reyne d'Espagne, qui est Fran-

Françoise & sa Cousine Germaine, & par l'Ambassadeur de France, & les pensionnaires, de gagner & engager dans ses interêts les Principaux d'Espagne & ceux qui ont plus de credit dans le Royaume, & n'espargnera ni or, ni argent, ni promesses, ni recompenses pour en venir about. Secondement il courra en toute diligence a Madrid, qui est la Capitale de tout le Royaume, il laissera sur la frontiere dix ou douze mille hommes, pour tenir en bride les Places que l'Espagne y a, & avec une armée de soixante mille hommes qu'il amenera avec lui, il se presentera devant Madrid, qui n'ayant point des forces suffisantes pour se defendre, lui ouvrira les portes. Et le Daufin s'étant rendu maître de la Capitale d'Espagne & ayant gagné les principaux Seigneurs, il n'aura point de peine a se rendre maître du reste, mais les uns a l'envi des autres le viendront reconnoître pour leur Roy.

*Ce que
fera le
Daufin
pour
succeder
au Roy
d'Espa-
gne.*

En troisiéme lieu le Daufin employera les Principaux de la Cour d'Espagne qu'il aura gagné de gré ou de force, pour attirer dans ses interêts les Vice-Roys de Naples, de Sicile, & de Sardaigne; les Gouverneurs de Milan, & de Pays Bas, & des autres Provinces ou Places, qui sont tant dans l'Italie qu'ailleurs, & leur fera écrire des lettres pour les obliger a le reconnoître, il leur envoyera des patentes pour

pour les continuer dans leur gouvernement & n'épargnera aucun moyen, ni artifice pour les gagner & les engager dans ses Interêts.

L'Espagne étant contigue a la France, le Daupin s'en étant rendu le maître & le possesseur, & de tous les Royaumes & Etats qui apartiennent au Roy d'Espagne, la France sera le plus puissant Etat qui soit au monde; Et si a presant le Roy de France fait la loy aux autres Princes & les traite comme s'ils étoient ses sujets, que ne fera-il pas si on le laisse devenir si puissant? ne parviendra-il pas a la Monarchie universelle ou il aspire, & qui osera ou qui pourra après s'y opposer?

CHAPITRE VI.

Contenant l'interêt que les Espagnols, l'Empereur, le Pape, les Princes d'Italie, & les Princes & Villes de l'Empire ont a s'opposer a cette pretenduë succession avec les pretentions du Roy de France sur l'Empire.

*L'interêt
des Es-
pagnols.*

Les premiers qui ont interêt, a empêcher la prétenduë succession du Daupin, sont les Espagnols. Car ce leur seroit une chose honteuse, de s'assujettir aux François, qui ont été de tout temps, leurs naturels ennemis, qui les ont toujours traversés, & se sont toujours opposés a leurs progrès & a leurs conquetes, ils se sont joints

joints a leurs ennemis pour leur faire la guerre, ont favorisé & fomenté tous les soulevemens, qui sont arrivés dans leur Etat; & n'ont rien épargné pour les perdre. Et si les François après avoir affoibli l'Espagne par tant de guerres, & par tant d'ennemis qu'ils lui ont de temps en temps suscité, insultent les Espagnols & leur demandent en se moquant d'eux, qu'est devenuë cette Monarchié Universelle ou vous aspiriés, que sont devenus tant de victoires, que vous remporties? Vous croyés nous faire passer sous le joug, & nous assujettir a vôtre puissance, & vous êtes passés malgré que vous en ayés eu sous la nôtre. Bien loin d'étendre vos conquêtes, comme vous faisés dans l'un & l'autre monde, vous êtes en peine de conserver ce que vous tenés, & même vous ne le pourriés sans l'assistance de vos Alliés. Que ne feront ils pas, si une fois les Espagnols sont assujettis a la France, ne se moqueront ils pas d'eux? Ne leur reprocheront ils pas leur lacheté, & ne les insulteront ils pas dans leur misere? Les Espagnols étant un peuple libre, qui ont vescu sous des Rois, qui les ont traités benignement, pourront ils souffrir qu'on les traite en Esclaves, qu'on les accable de tailles & d'impots, ainsi que le Roy de France fait ses naturels sujets? Enfin après qu'on les aura assujettis, on les privera des charges publiques & des Emplois considerables de l'Etat. Et les

Espagnols ne doivent ils pas conserver leurs libertés & leurs privileges au peril de leur sang , & travailler de bonne heure a se garentir de l'esclavage des François ; Le traitement que le Roy de France fait a ses propres sujets doit faire apprehender aux Espagnols , une domination si tyrannique & si insupportable ?

Après les Espagnols , il ny a personne qui ait plus d'interêt de s'opposer a cette succession , que l'Empereur : la raison est , que l'Empereur & ses enfans mâles sont par le testament de Philippe IV. declarés les heritiers & les successeurs du Roi d'Espagne en tous ses Etats. Et ne s'opposant pas a la succession du Daupin , il se priveroit & ses enfans de cet avantage. En second lieu la maison d'Autriche étant divisée en deux branches , c'elle d'Allemagne & c'elle d'Espagne , si l'Empereur permet que la France s'empare des Etats du Roy d'Espagne ; il se prive de son plus grand , & plus considerable appuy , & du secours qu'il pourroit dans le besoin tirer de l'Espagne, qui lui fut si utile , en la guerre que Ferdinand second eut contre la Suede , au moyen duquel l'Empereur gagna la bataille de Norlingue & faillit a chasser les Suedois d'Allemagne. Et l'Empereur ayant perdu cet appui , & ses alliés étant occupés en des guerres civiles , contre leurs voisins , qui leur seront suscitées par les intrigues de la France , Il est a craindre

dre que le Roy de France venant a tourner toutes ses forces contre l'Empereur , il ne le depouille de l'Empire , après l'avoir privé de ses pretentions sur l'Espagne. Qui plus est l'Empereur fait que le Roy de France aspire depuis long temps a l'Empire , & qu'il a fait tout son possible pour y parvenir. Car dès que Ferdinand troisiéme fut mort , on vit dans toutes les Cours des Electeurs des Envoyés de France , pour tacher d'avoir par toute sorte de voyes les suffrages de ces Princes. On n'epargna ni or ni argent , ni promesses , ni recompenses envers ceux qui avoient du pouvoir auprès les Electeurs. Et n'ayant pû y parvenir par cette voye , il a recherché leur l'Alliance. pour les attirer dans ses interêts , par l'estime qu'il en faisoit. Il a encores pour faire voir ses pretentions sur l'Empire , fait battre de la Monoye avec son effigie , ayant une Aigle sur la tête , & a dit hautement & fierement que l'Empire avoit été assez long tems dans la maison d'Austriche , & qu'il vouloit qu'il revint dans la sienne. Et en l'année quatre vingts trois , qu'il fit venir les Turcs en Allemagne , comme tout le monde l'asseure & sa conduite le confirme , il dressa deux puissantes armées , qu'il campa , l'une sur la Sarre & l'autre sur la Soone. Il faisoit a croire aux Turcs , qu'a-

vec l'une il vouloit attaquer l'Empire du côté du Rhin, & avec l'autre tenir en crainte le Pape & les Princes d'Italie, pour les empêcher de secourir l'Empereur, mais en effet c'étoit comme on l'a sçeu tres-bien, sur l'esperance que les Allemans voyant la Ville de Vienne prise, & l'Empire exposé en proye aux infideles, seroient contrains de luy venir offrir l'Empire.

Le Pape a aussi un notable interêt a empêcher cette succession, parce que si le Roy de France étoit Roy d'Espagne, il priveroit le Saint Pere des Annates & de la Regale, dans tous les Royaumes & Etats qui dependent de la Couronne d'Espagne, comme il a fait, il ny a pas long temps dans la France; & par ce moyen le depouïlloit d'un de ses plus beaux & plus liquides revenus. Il faudroit même qu'au lieu que les autres Rois se soumettent au Pape, que le Pape se soumit a lui, & fit tout ce qu'il voudroit, autrement il seroit a craindre, qu'il ne lui ôtât son Patrimoine & l'autorité qu'il à a Rome, en se faisant créer Empereur, & en établissant son siege Imperial a Rome, a la façon des Anciens Empereurs. Le Saint Pere auroit beau dire, que Pepin Roy de France lui a cédé l'Exarchat de Ravenne, que l'Empereur Charlemagne & ses successeurs; lui ont cédé, toutes les preentions, qu'ils avoyent sur Rome, & sur son Patrimoine, en consideration de ce qu'il
leur

leur a donné la Couronne Imperiale: tout cela ne serviroit que contre le St. Pere. Car la France lui repartiroit, puis que Pepin vous a cedé l'Exarchat de Ravenne, il étoit sien, autrement il ne vous l'auroit pas donné. Et quand Charlemagne & ses successeurs vous ont cedé comme Empereurs & Rois de France, les droits qu'ils avoient sur Rome, & sur ce que vous possédés en Italie, c'est un temoignage qu'ils en étoient les Maîtres, puis qu'ils en disposerent en vôtre faveur. Et ne savés vous pas que les Empereurs, ni les Rois de France, ne peuvent rien faire au préjudice de leurs Successeurs, mais seulement a leur avantage?

Et s'il a suffi au Roi de France pour depouiller les Princes du Rhin de leurs Etats de dire devant sa Cour de Mets, que ce qu'il leur demandoit, & qu'il leur a ôté en suite, étoit des dependances de l'ancien Royaume d'Austrasie, que ses predecesseurs Dagobert & Lothaire, avoient tenu; ne suffira-il pas a ce même Roy de dire au St. Pere, que Rome a été le siege & la ville capitale de l'ancien Empire Romain, & qu'étant Empereur cette Ville lui appartient, de même que toute l'Italie. Et s'il vient a être mal avec le Pape, comme cela est depuis peu arrivé, le Roy de France étant au moyen de la succession du Daupin maître du Royaume de Naples & de Sicile en faisant semblant

d'aller dans ces Royaumes pourroit bien en passant se rendre aussi Maître de Rome & depouïller le Saint Pere de son Patrimoine. Il dira encores au Pape, ce qu'il disoit aux Hollandois lors qu'il leur declara la guerre, qu'il est un ingrat, qu'il ne recognoit point les biens faits de ses predecesseurs, & que comme tel il merité d'être privé des graces & des avantages qu'ils ont fait aux Papes. L'ambition du Roy de France n'ayant point de bornes, tout est a craindre pour le Saint Pere, & le traitement qu'il lui a desja fait, ne lui donne pas sujet de rien esperer a l'advenir de bon, s'il vient a bout de ses desseins & de ses pretentions. Si le Roi de France est maître du Milanois & des Royaumes de Naples & de Sicile, dès que le Saint Pere refusera de faire ce qu'il voudra; Il dressera contre lui une Cour de dependance, dans l'Italie, se fera adjudger par arrêt Souverain de cette Cour, tout ce qui a été de l'ancien Empire, & ainsi voila le Saint Pere reduit en l'état, que-toient les Papes, lors que Rome étoit Payenne, & que les Empereurs les faisoient mourir, on les chassoit de la Ville de Rome. Et même s'il lui vient en fantaisie il les releguera en Avignon, ou les Papes ont tenu leur siege l'espace de soixante & dix ans, il limitera leur puissance & les obligera a faire selon sa volonté, de même qu'il a fait aux Eveques de son Royaume.

me.

me. Aussi a-t-il dit diverses fois, que ses predecesseurs ont fait les Papes, & qu'il les pourroit bien defaire.

Les Princes d'Italie ont aussi grand interêt a se precautionner contre cette pretenduë succession; car si le Roi de France étoit une fois maître des Etats que le Roi d'Espagne a dans l'Italie, il seroit a craindre, qu'il n'envahit les Etats des autres Princes. Et qu'il n'établît dans quelque ville d'Italie une Cour semblable à celle de Mets, & les fit assigner l'un après l'autre en cette Cour, pour leur demander, ce qu'ils tiennent de l'ancien Royaume des Lombards, qui a été aux Rois de France; & après avoir ôté aux Princes d'Italie, ce que les Lombards y ont tenu, il ne demandat, ce que Charlemagne & ses successeurs ont eu dans l'Italie, puis qu'il a le même droit sur les Princes d'Italie, qu'il avoit sur les Etats qu'il a pris aux Princes d'Allemagne comme successeur de Lothaire & de Dagobert, Roi d'Austrasie. Et le Roi de France étant maître de l'Italie, le Duc de Savoye ne seroit pas'asseuré de jouir long tems de ses Etats, qui se trouvant au passage, & sur le chemin de ce Roi, en allant en Italie, il seroit a craindre, qu'il ne lui print envie, de s'en saisir par droit de bien-ſeance, comme il a fait de la Lorraine & de la Comte de Montbeliard, qu'il a trouvées sur son chemin en allant en Alſſe.

Et les Ducs de Savoie le doivent d'autant plus apprehender, que les Rois de France par deux fois se sont rendus Maîtres de ses Etats.

C'est aussi l'interêt des Princes d'Allemagne. Il en a desja depouillé quelques uns de leurs Etats, le plus injustement du monde, & par une voye innoüve dans les Siecles passés. Car on ne trouve point dans l'Histoire qu'il y ait jamais eu aucun Tyran, ni aucun Conquerant, qui ait dressé, pour avoir ou envahis les biens ou les Etats des autres Princes, une Cour semblable à celle de Mets. N'est ce pas une injustice criante & qui fletrira pour jamais la gloire du Roy de France; que de faire assigner des Princes Etrangers, qui ne relevent point de sa couronne, devant une Cour qu'il a lui même établie; & sous le manteau de la justice, les despoüiller de leurs Etats? si on peut appeller manteau de justice, plutôt qu'une volerie & un brigandage, des juges établis & choisis par un Prince, qui est lui même partie, & qui ne font & n'ordonnent; que ce qu'il leur a commandé. Si le Roi de France est Maître des Etats & Royaumes du Roi d'Espagne, comme il le deviendra infalliblement, si tous les Princes ne se liguent de bonne heure pour l'empêcher, & qu'après il fasse venir les Turcs en Allemagne comme il a fait ces années dernières; & si pendant que les infideles attaqueront
l'Au-

l'Auftriche, le Roi de France attaque le Prince Palatin, sous pretexte qu'il n'a pas voulu faire raison a Madame d'Orleans sur certains droits, qu'elle demandoit & pretendoit dans le Palatinat, si après avoir donné ses interêts au Pape de même que cette Dame, il a retiré sa parole, qui est le Prince qui l'assistera ou le defendra, l'Empereur il ne pourra le faire étant en guerre avec le Turc, & les autres Princes d'Allemagne n'oseront, car s'ils n'ont point osé defendre la Ville de Strasbourg, ni s'opposer au injustes arrêts de la Cour de Mets, en vertu desquels le Roi de France a depouillé trois ou quatre Princes; voyans le Roi si puissant & l'Empereur occupé ailleurs contre un puissant ennemi, ils se contenteront de demeurer Neutres. Et après qu'il aura depouillé le Prince Palatin de ses Etats, il fera assigner les Archevêques, de Mayence & de Treves, devant la Cour de Mets, & soutiendra que ce qu'ils tiennent, est de l'ancien Royaume d'Austrasie, en tout, ou en partie, & faire ordonner a cette Cour ce qu'il lui plaira; en suite executant avec une armée les Arrêts de cette injuste Cour, il les privera de leurs Etats & s'en rendra le maitre; & pendant qu'il agira ainsi contre ces deux Princes, il protestera a l'Archevêque de Collogne qu'il veut entretenir l'alliance qu'il a faite avec lui, & aux autres Princes, qu'il ne pretend rien sur leurs Etats. Et les Princes

d'Allemagne étans divisés & ayans des pretentions les uns sur les Etats des autres , il entretiendra cette division , & sous pre-
texte d'assister les uns a recouvrer leurs pretendus droits , il depouïllera les autres de leurs Etats , & les ruinera les uns après les autres , & l'un par l'autre.

Qui plus est l'Empereur étant en guerre avec le Turc , & le Roy de France attaquant l'Empire , ou les Princes de l'Empire voisins de la France , de la maniere que nous avons dit ; il n'y a point de doute qu'il n'en devienne le maître ; En étant Empereur , les Princes de l'Empire qu'il n'aura pas encore depouïllés , mais engagé dans ses interêts par des belles promesses , seront depouïllés , par lui ou par ses successeurs en suite ; & les Princes d'Allem. ont sujet de le craindre , puis qu'ils savent que la France étoit autrefois divisée comme est aujourd'hui l'Allemagne en diverses principautés. Il y avoit les Ducs de Normandie , de Bretagne , d'Anjou , & de Guienne , les Comtes de Tolose , de Provence & d'Auvergne , le Prince du Daupiné & plusieurs autres Princes Souverains, que les Roys de France ont depouïllés. Et les Rois de France n'ayans pas voulu souffrir dans leur Royaume aucun souverain qu'eux même , qu'elle apparence y a-t'il-il qu'ils souffrent en Allemagne aucun Prince Souverain , s'ils en sont une fois les maîtres. Puis que l'expérience

rience fait voir a tous les Princes Chrétiens, que la France ne tient ses promesses , que quand elle y trouve du profit , & les viole toutes les fois qu'elle y trouve ses avantages. Il faut que les Princes se tiennent sur leur garde & ne se laissent pas surprendre aux artifices d'un si rusé ennemi.

Les Villes Imperiales n'ont pas moins d'interet à s'opposer a l'agrandissement de la France & a cette pretenduë succession. Car si le Roi de France étoit Empereur , il les priveroit de tous leurs privileges , comme il a fait toutes les Villes de son Royaume.

Les Princes d'Allemagne ni les Villes Imperiales ne doivent pas s'endormir sur la neutralité , que la France leur offrira sans difficulté ; cela ne les guarentira pas de sa domination. Les Villes libres de l'Alsace étoient Neutres , quand le Roy de France y vint , apres la prise de Mastric, elles ne s'étoient en rien melées du secours que l'Empereur donnoit aux Hollandois , & toutesfois il s'en rendit Maître, lors que sous la bonne foy , ils donnerent a ses troupes le passage qu'il leur demanda , abattit leurs remparts , prit tous leurs canons , & toutes les armes , qu'ils avoient dans leur Arsenac. Le Roi de France apres avoir ruiné les Villes Imperiales d'Allemagne , qui n'auront pas voulu espouser son parti, ni lui aider a parvenir a la Monarchie Universelle ; viendra après fondre sur les

Princes tiedes, qui se feront declarés Neutres, ou qui les bras croisés, auront regardé ruiner ceux qui defendoient la Patrie, & combattoient contre l'ennemi juré des Chrétiens. La raison que le Roi de France allegua pour sa defenle; après s'être saisi des Villes de l'Alsasse, sous pretexte qu'il ne demandoit que le passage, est ridicule, qui est de peur que ses ennemis ne s'en rendissent les maistres & ne s'en servissent contre lui.

CHAPITRE VII.

L'Interêt que les Hollandois, les Anglois, les Suiffes, le Portugal, la Pologne, la Suede & le Dannemarc, ont a s'opposer a cette succession.

LEs Hollandois ont aussi un notable Interêt a empêcher cette succession avant même la mort du Roi d'Espagne: car s'il arrivoit lors que Dieu retirera ce Prince du monde que l'Empereur fut en guerre avec les Turcs, comment est-ce qu'il pourroit secourir les Espagnols, qui s'opposeroient a cette prétenduë succession, lui qui en est si fort éloigné, & qui même ne les peut sans passer la Mer, & n'a point des Vaisseaux pour y faire transporter ses troupes; Comment disje pourroit il secourir l'Espagne, puis qu'il n'a pû secourir Luxembourg la meilleure & la plus forte

forte place de la Flandre Espagnole , qui est dans le voysinage de l'Allemagne.

Le Roi de France conservant , & entretenant ses armées au milieu de la paix , il se rendra Maistre de Madrid comme il fit de Strasbourg sans qu'on y prenne garde ; & ayant au moyen de son argent & par des promesses , & des esperances , gagné les principaux d'Espagne , il se servira d'eux pour gagner les Gouverneurs des Provinces les plus éloignées , ainsi qu'il arriva en Portugal , que les principaux , ayant crée le Duc de Bragance pour leur Roi , & ayant donné advis par tous les pais qui étoit tenus par les Portugais , jusques dans les Indes , tous le reconnurent pour leur Roi. Si le Gouverneur de la Flandre se laisse gagner aux autres , comme il se peut faire étant par le Roi de France continué dans son Gouvernement ; voila les François voisins des Hollandois , & la Barriere rompue , malgré eux & même sans coup ferir. La Hollande étant une dependance des dix & sept Provinces , comme tout le monde sçait , & n'y ayant pas guere plus de cent ans , que les Hollandois se sont soustraits de la domination d'Espagne. Le Daufin étant paisible possesseur de la Flandre Espagnole, il dira aux Hollandois , vous savés que vous avés été les sujets de Marie de Bourgogne , de Philippe I. & de Charles V. son fils & petit fils.

Que vôtres païs leur appartenoit, qu'ils en ont été les legitimes Maistres & Possesseurs. Que vous vous étés rebellés contre eux, & vous êtes retirés par la force des armes de leur domination. Vous n'ignorés pas aussi que je ne sois leur Successeur étant en droite ligne descendu d'eux. Il faut que vous rentriés dans vôtres devoirs, que vous me reconnoissés pour vôtres Roy, & vous soumettiés à ma domination, & à ma puissance, de la même maniere qu'à mes predecesseurs.

Je vous maintiendrai dans vos droits & dans vos privileges, & même si vous voulés dans l'exercice de vôtres Religion. S'ils si soumettent volontairement, après qu'il les aura laissés quelques années jouir de leur Religion & de leurs Privileges, Il ôtera aux Reformés toutes les charges, comme il a fait à ceux de son Royaume, & les donnera à des Catholiques, & les ayant depouüllés de charges publiques, les contraindra comme il a fait les sujets de France, d'aller à la Messe, & à se faire Catholiques; & après les privera de leurs privileges, comme il a fait toutes les Provinces, & villes libres de son Royaume. S'ils ne veulent se soumettre volontairement, il leur fera la guerre comme il fit en soixante & douze, & ne pouvans être secourus de l'Empereur parce qu'il sera occupé à la guerre contre les Turcs. que le Roy de France fomentera, ny du Roy
d'An-

d'Angleterre, qui étant un zélé Catholique, se laissera persuader aux Religieux, qui sont auprès de sa personne, qu'il ne faut point les secourir, que cela seroit prejudiciable à la Religion Catholique; & ce Roy haissant au point qu'il fait la Religion Reformée, les abandonnera au prejudice de ses interêts François. Il prorogera même le Parlement & empêchera qu'il ne se tienne, afin qu'il ne leur donne aucune assistance. Le Roy de Dannemarck étant Allié avec la France ne leur donnera non plus aucun secours. Et les Princes d'Allemagne étans divisés, l'Archevêque de Collogne le plus proche voisin des Hollandois, étant dans les Interêts de la France, les autres Princes n'oseront secourir la Hollande, de peur que le Roy de France, ne se jette après sur eux.

Et les Hollandois n'étans secourus de personne, ayant une si grande puissance ennemie sur les bras, il faudra qu'ils succombent & se soumettent à la domination de la France, bien qu'ils sachent qu'elle est tyrannique & la plus insupportable du monde.

Bien que l'Angleterre soit séparée des autres Etats, par la Mer qui l'environne de toutes parts, elle ne laisse pas d'avoir interêt à empêcher cette Succession. Si la France étoit maistresse de tous les Etats du Roy d'Espagne, comme il peut arriver si les Princes ne se liguent pour s'y opposer, elle

elle ruïneroit l'Angleterre en ruïnant son commerce, car elle empêcheroit que les Anglois ne trafiquassent en France ny en Espagne, ny dans les Etats que le Roy d'Espagne a dans l'Italie, puis qu'en vertu de cette pretenduë Succession, ils lui appartiendroient. Et en tenant une Flotte à Cadix leur fermeroit l'entrée de la Mer Mediterranée, & les empêcheroit de negocier en Turquie. & dans les autres Etats qui sont sur les Côtes de cette Mer. Elle traverseroit encores le negoce des Anglois, dans les Indes, puis qu'elle y seroit tres puissante, par les Etats qu'elle y possederait au moyen de cette Succession.

Qui plus est l'Angleterre est fort sujette, à des soulevemens Impreueus, ainsi que l'Histoire de cette nation en fait foi. Et nôtre siecle y a veu des étranges Catastrophes, qui ont failli à bouleverser cet Etat. L'Angleterre étant voisine de la France, & la France y fomentant les divisions & les discordes, qui n'y sont que trop allumées: il est à craindre que les François se prevalans de leurs dissensions ne passent quelque jour dans cette Isle, comme firent autrefois les Romains, les Saxons & les Normans, qui s'en rendirent les maistres avec des forces bien plus petites que celles du Roy de France; & les François le peuvent d'autant mieux faire qu'ils sont les plus proches voisins de l'Angleterre, n'y ayant que cinq à six lieues de trajet.

Si

Si la France par la force de son argent, & de ses intrigues, a pû faire agir l'Angleterre contre son propre intérêt, ayant laissé abaissler si fort l'Espagne, qu'elle ne peut se relever si on ne l'aide puissamment, & laissé prendre la plus part du Pays-bas Espagnol, & vendu à la France Dunquerque, qui étoit une porte assurée aux Anglois, pour entrer en France, pour la tenir en bride, & empêcher qu'elle n'entreprit aucune chose, au préjudice de ses intérêts. La France ayant tous les Etats du Roi d'Espagne, manquera-t-elle d'or ni d'Argent pour corrompre les Anglois? qui sont mal affectionnés à leur Roi, puis qu'elle ne manque point d'hommes penibles & laborieux, elle tirera du Perou tant d'or & d'argent qu'elle voudra, si une fois elle en a la paisible jouissance. Et si par le moyen de son argent, elle s'est fait ouvrir les portes de diverses forteresses de la Hollande, en la guerre qu'elle a eu contre les Hollandois en l'année 1672, ne pourra-t-elle pas, l'Angleterre étant divisée, s'ouvrir avec une charge d'or quelque port dans ce pays-là, pour y faire descendre, sans rien hazarder son armée?

Le Roy d'Angleterre ne se doit pas endormir sur les promesses & protestations de la France. Le passé lui doit apprendre, que la France sacrifie tout à son ambition & à son intérêt particulier, puis qu'après la mort de Charles

les

les I. au lieu de s'armer pour venger cette cruelle mort, & faire son possible, pour faire monter Charles II. sur le thrône de son Pere. Elle fit une ligue offensive & défensive avec Cromwel, ennemi mortel de ce Prince & le bourreau de son Pere. Et par une lacheré sans exemple, elle l'abandonna, quoi qu'il fut fils d'une fille de France, & cousin Germain du Roi, & l'obligea de sortir avec le Duc d'York son frere, du Royaume.

Puis que la France travaille puissamment a diviser l'Angleterre, qu'elle regarde comme un puissant obstacle à ses grands desseins, & qu'il est constant qu'elle a fourni de l'argent au Duc de Montmouth pour passer en Angleterre, & au Comte d'Argil pour passer en Escosse, pour troubler ce pays, & tailler de la besongne à ce nouveau Roi, que la France commençoit d'apprehender, a cause du refus des offres que la France lui faisoit, & de la maniere fiere, en laquelle il avoit reçu son Ambassadeur. Le Roi d'Angleterre doit faire son possible pour entretenir ses Sujets dans une bonne correspondance. Et sur tout il doit s'unir d'une Union ferme & inébranlable avec les Provinces Unies, tant a cause de leur voisinage, que de leur puissance par Mer, au moyen dequoi ces Etats peuvent se secourir promptement l'un l'autre, & se défendre contre la France, & contre quel ennemi que ce soit. Et le Roi
d'An-

d'Angleterre qui fait les intrigues & les artifices de la France pour y avoir long temps séjourné, doit se tenir sur ses gardes, s'il veut conserver son Royaume a ses descendans, & se maintenir lui même, dans la paisible jouissance de ses Etats. Et sur tout il doit se joindre avec les autres Princes Chrétiens, pour s'opposer aux progrès de la France & empêcher la prétenduë succession du Daupin.

Les Suisses ont aussi Interêt a s'opposer a cette succession, par ce que si la France avoit le Milanois, comme elle l'auroit sans doute par ce moyen, puis qu'il appartient au Roi d'Espagne, elle les environneroit de tous côtés. Autrefois la France ne confinoit les Suisses d'aucune part, mais par la paix d'Henri IV. avec le Duc de Savoye, le país de Gex lui fut cédé, & depuis le Roi de France s'étant emparée de l'Alsasle & de la Franche Comté de Bourgogne, la France confine la Suisse de trois côtés. Par la Forteresse qu'elle a fait construire à Huninguen a la portée du Canon de Basle, elle les tient bridés de ce côté, & leur fermera le Rhin, quand elle voudra; & si elle avoit le Milanois, elle leur fermeroit encores la porte de l'Italie, & les tiendrait comme enfermés dans leur pays. Et les Suisses étans partagés en Religion, les uns étans Catholiques & les autres Reformés, ils sont en danger de se broüiller avec le tems, & de

L'Interêt des Suisses.

de precipiter leur ruine par une guerre Civile que la France tache depuis long temps d'allumer parmi eux, au sujet de l'affaire de Claris. Et puis que les Suiffons sont pleinement instruits des menées de France, & qu'ils voyent que cet Etat ne travaille qu'a leur perte, ils doivent s'ils ayment leur liberté, se departir de son Alliance, retirer les troupes qu'ils ont à son service, & s'allier avec les autres Princes Chrétiens, pour empêcher un plus grand agrandissement d'un voisin si ambitieux & dangereux.

*L'Inte-
rêt du
Portu-
gal*

Le Portugal ne doit point être aussi sans apprehensions de cette succession. La France auroit par la deux droits sur ce Royaume, le droit de dependance, & le droit de bienfiance. Le droit de dependance parce que le Portugal a été subjugué par Phil. II. & que l'Espagne en a Joüi jusques au Regne de Philippe IV. beau-pere du Roi de France & ayeul du Daufin, sous lequel les Portugais secoierent le joug des Espagnols environ l'année 1640. Et ainsi le Daufin auroit droit de demander un Royaume que ses predecesseurs ont subjugué & dont ils ont joüi l'éspace d'environ soixante ans, avec plus de raison, que son pere n'a demandé les dependances du Royaume d'Austrasie, & depouillé une partie des Princes qui en joüissoient depuis six ou sept cens ans. Et par droit de bienfiance, puis que le Portugal

tugal joint de trois côtés l'Espagne & de l'autre côté il confine & a pour bornes la mer Occéane. Ce Royaume ne faisant qu'une Peninsule avec les Royaumes de Castille, d'Aragon, de Grenade, &c. qui sont au Roi d'Espagne, & qui sont environnés de toutes parts de la Mer a la reserve seulement du côté de France, dont l'Espagne est separée par les Monts Pyrénées. La bienséance veut, dira le Roi de France un jour aux Portugais, que celui qui a tous les Royaumes qui apartiennent a l'Espagne, ait aussi le Portugal, & que le bien de la Chrétienté même le veut, pour empêcher que les Afriquains, n'entrent dans l'Europe, & comme ils ont fait du temps des Cartaginois & ne ravagent la Chrétienté. Or ils pourroient y entrer par le Portugal, qui leur donnera passage, des qu'ils seront mal satisfaits de la France. Et la France n'ayant jamais manqué de pretextes, pour rompre avec ses voisins, n'en manquera non plus pour rompre avec le Portugal. Et pour engager ce Roi dans ses interêts, & empêcher qu'il ne s'oppose a ses desseins, & a ses hautes pretentions, sur la Monarchie Universelle de la Chrétienté: Il lui fait proposer divers mariages avec des Françaises, pour être toujours Maître de ses volontés, par la femme qu'il lui donnera.

La Pologne bien que fort éloignée de la
Fran-

L'Interêt de la Pologne.

France, a intérêt à s'opposer a cette prétendue succession, parce que si la France avoit tous les Etats du Roi d'Espagne & en jouïssoit paisiblement, elle voudroit aussi avoir la Pologne qui est voisine de l'Empire, ou y établir pour Roi un fils de France, comme fut autrefois Henri III. afin d'attaquer l'Empire de tous côtés & monter plus facilement au thrône Imperial & devenir Monarque Universel. Et la Pologne étant un Roiaume Electif, & le Roi de France si puissant, il est a craindre que par la force de l'or & de l'argent ou de ses intrigues il ne vienne a bout de son dessein, au préjudice même des enfans du brave & genereux Roi de Pologne, qu'il tâche par toute sorte de moyens, d'engager dans ses intérêts.

Qui plus est la Pologne confine la Suede & la Turquie ennemis de la Pologne, avec qui la France a fait des traités & des Alliances, & qui par ses pensionnaires ou par le moyen de son or, les mettra en guerre avec la Pologne quand elle voudra.

L'interêt de la Suede & du Danemarck.

Enfin les Suedois & les Danois, encores qu'ils soient au fonds du Nort, ne laisseront pas d'avoir part aux funestes effects de cette succession, s'ils ne s'y opposent conjointement avec les autres Princes Chrétiens. Ces deux Nations se haïssans mortellement, il ne sera pas difficile a la France, d'exciter l'un contre l'autre & les

les porter a se faire la guerre , tantôt en s'aliand avec les Suedois & tantôt avec les Danois cômme nous voyons qu'elle a fait , il ny a pas long temps , & pour destruire ces deux Erats , elle n'espargnera ni or , ni argent , ni promesses , ni recompenses. Par les divisions qu'elle y semera & fomentera , il en fera le maistre & en fera comme bon lui semblera. Et s'il ne peut les assujettir a sa puissance , il entretiendra entre ces deux Nations une guerre continuelle , afin qu'elles ne se joignent ensemble , & n'entreprennent aucune chose contre son Empire , comme elles firent du temps de l'Empereur Honorius , que les Suedois & Danois joints ensemble, sous la conduite d'Alaric leur Roy , attaquèrent l'Empire Romain , & lui causèrent une playe mortelle dont il ne guerit jamais.

CHAPITRE VIII.

Les moyens pour empêcher cette prétendue succession , qui seroit funeste a toute la Chrétienté & la ruine entiere de ses Princes , avec la justice de la cause des Princes en s'y opposant de toutes leurs forces.

A Prés avoir reconnu le mal , que causeroit a la Chrétienté cette prétendue succession du Daufin , aux Royaumes & Etats du Roi d'Espagne. Il est necessaire de voir & examiner les remedes qu'on y peut apporter , afin de le prevenir.

Moyens pour s'opposer a la succession du Daufin.

Il est vrai que le Daufin de France, a droit, après la mort du Roi d'Espagne sans enfans, sur tous les Etats de ce Prince, si on considere le droit Romain, qui releve les enfans des renonciations, qui ont été faites par leurs pere & mere a leur préjudice. Mais si on considere que les Princes Souverains font les loix eux-mêmes & s'engagent à l'observation des loix qu'ils ont fait. Le Roi & la Reyne de France s'étans eux mêmes Imposé la loi de renoncer a tous les Etats du Roi d'Espagne, quelles pretentions qu'ils y eussent ou pussent avoir de presant ou a l'advenir, sans quoi le mariage ne se seroit pas fait: cette renonciation entre des Princes Souverains est bonne & irrevocable. Car il n'est pas des Princes comme des particuliers, qui sont sujets aux loix etablies ou observées dans les Etats ou ils vivent, mais les souverains étans au dessus des loix & les pouvans changer, ils ni sont point astreins après qu'ils les ont changées, ou ont fait des contrats contraires, qui leur tiennent lieu de Loy. De plus il n'est pas de même de l'interêt public que du particulier. L'Interêt Public d'Espagne voulant qu'elle ait son Roi particulier pour ne devenir pas une Province de France, & les Espagnols n'ayans point voulu consentir au mariage de l'Infante avec le Roi de France, que l'Infante ne renonçat aux pretentions qu'elle pourroit avoir sur l'Espagne

pagne & le Roi son Epous l'ayant confirmé & ratifié par cette renonciation, le Roi ni le Prince Daufin son fils ne peuvent point revenir contre ce contract, autrement il n'y auroit rien de fixe ni de ferme dans les contracts des Rois; & personne ne pourroit traiter valablement avec eux ni les Princes Souverains changer les loix de leurs Etats quand elles leur sont préjudiciables, comme celle-ci, qui en rendant le Roi de France Successeur des Etats & Royaumes d'Espagne, prive l'Espagne de son Roi particulier, & l'assujettit aux François, au préjudice & au desavantage de toute la Nation.

Les Princes Chrétiens en s'opposant à la prétendue succession du Daufin de toutes leurs forces, ne feront rien d'injusté, puis qu'ils ne feront qu'exécuter le contract que les Pere & Mere ont fait, & par ce moyen ils conserveront leurs Etats à leurs legitimes successeurs, & s'empêcheront de Souverains qu'ils sont, de devenir les sujets de la France.

Pour donc empêcher cette succession, qui seroit la ruine de tous les Princes Chrétiens, & un degré assuré à la France, pour monter sur le thrône de la Monarchie Universelle de la Chrétienté: tous les Princes chrétiens se doivent unir ensemble, sans avoir egard à la diversité de Religion dont ils font profession. La difference de Religion ne doit point porter

D

de

I Cor.
II. 19.

de préjudice a leur interêt ; il y a eu & y aura toujours divers sentimens entre les Chrétiens touchant la Religion , comme il y en a eu entre les Juifs , quelque soin qu'on y apporte pour les obliger tous a n'avoir qu'une même foi. Il faut dit Saint Paul, qu'il y ait des heresies au monde, afin que ceux qui sont de mise soient manifestés. Et le Roi de France, pendant qu'il contrefait le zelé Catholique , n'assiste-il pas les Protestans d'Hongrie, & n'a-t il pas des correspondances avec les infidèles au prejudice de toute la Chrétienté ; parce que cela sert a ses interêts contre la maison d'Autriche , qu'il voudroit entierement detruire; n'a-t il pas fait encore ligue offensive & deffensive avec Cromwel qui étoit protestant , & qui avoit usurpé le thrône du Roi d'Angleterre son cousin Germain , parce que cela lui seroit pour abaisser l'Espagne? Si la Triple Alliance qui se fit entre l'Angleterre, la Suede & la Hollande , avec la maison d'Autriche avoit duré jusques a present , la France ne seroit pas si haut élevée , ni l'Espagne si abaissée ; la France n'auroit pas pensé a usurper les Etats de ses voisins , on l'auroit obligée de se tenir dans ses bornes ; elle n'auroit pas traité les Princes Souverains comme ses sujets , ainsi qu'elle a fait , ni n'auroit pas non plus troublé tant de fois la paix de l'Europe ; elle se seroit contentée de l'Etat ou elle étoit & auroit recherché la paix de ses voisins ,

au

au lieu que depuis elle n'a pensé qu'a troubler leur repos & a leur faire la guerre. Les Princes étans Unis, ils seront invincibles a leurs ennemis; & au contraire s'ils sont desunis, ils deviendront la prove & les Esclaves de la France. C'est ce que Scylure Roi des Tartares donna a cognoître a ses enfans, qui étoient ainsi que nous apprend l'Histoire, en nombre de quatre vingts, par ce qu'il fit en leur presence. Se voyant prochain de sa fin; il fit venir tous ses enfans devant lui, & se fit apporter un faisseau de verges, il commanda ensuite au plus jeune de ses fils, de rompre le faisseau de verges, il fit le même commandement a tous les autres jusques au plus vieux, sans qu'ils en pussent venir a bout. Après il fit delier ces verges, se les fit bailler, & les rompit l'une après l'autre sans aucune peine. Puis dit a ses Enfans, mes fils vous avés veu, que vous n'avés pû rompre les verges tendis qu'elles ont été unies, quels efforts que vous ayés fait. Mais je les ay rompues sans peine lors qu'elles ont été divisées. Ainsi si vous êtes bien Unis ensemble, vous serés invincibles a vos ennemis, mais si vous vous divisé, le moindre ennemi viendra vous detruire.

La seconde chose que les Princes doivent faire, pour ne tomber pas sous l'esclavage des François, ils doivent travailler tous unanimement a porter l'Empereur a fai-

re la paix avec les Turcs: puis que ces infideles la demandent avec empressement, il ne sera pas difficile de la faire. Et l'Empereur ne doit pas differer a faire cette paix: Parce que s'il arrivoit que le Roy d'Espagne mourut, avant que faire la paix avec les infideles, il ne pourroit pas conserver l'Espagne, ni la defendre contre la France: car s'il n'a pas peu conserver Strasbourg, ni Luxembourg qui sont des villes, l'une, dans l'Allemagne, & l'autre dans le voisinage, comment pourroit il, ayant le Turc sur les bras, defendre l'Espagne qui est si éloignée de l'Empire? il seroit a craindre qu'en voulant conserver l'Espagne, il ne perdit l'un & l'autre, ne pouvant pas agir ni entretenir des armées en tant d'endroits. Et ne vaut il pas mieux faire la paix avec le grand Seigneur quand on la peut faire advantageuse, que de la faire en un temps contraire? si on la fait a present qu'on voit que les Turcs apprehendent le succès de cette guerre, qu'ils ont mal a propos entreprise contre l'Empereur, on y trouvera ses avantages, mais si on attend, que la France attaque l'Espagne ou l'Empire, il sera difficile de la faire: parce que ces infideles étans aydés de toutes les forces de la France, concevront l'esperance de recouvrer ce qu'ils ont perdu en cette derniere guerre. Les Princes étans unis, ils doivent jurer & promettre solemnellement de ne se point desunir, qu'on n'ait abaissé la Fran-

ce

ce & qu'on ne l'ait mise en Equilibre avec l'Espagne, & se declarer ennemis communs du premier qui rompra cette Union. Et puis que la France travaille de tout son pouvoir a corrompre les ministres des autres Princes Souverains, ou les Secretaires de leurs ministres pour savoir le secret du cabinet. Les Princes doivent punir severement tous leurs officiers, ou Ministres ou Secretaires des Ministres, qui auront Intelligence avec la France, & tenir pour traitres & Pensionnaires, ceux qui leur parleront de faire paix avec la France; avant qu'on l'ait forcée a rendre ce qu'elle a injustement usurpé, & mise en Etat de n'oser rien entreprendre desormais contre ses voisins, ni plus troubler le repos & la tranquillité des autres Etats, ni leur faire des querelles mal fondées, comme celle qu'il a fait, il ni pas long temps a la Ville, & Republique de Genes.

Les Princes ne doivent point aussi s'empecher de faire cette Union, ni par les promesses ni par les menaces de la France, puis qu'ils voyent que la France promet tout & ne tient rien, que lors qu'elle trouve plus d'avantage a tenir sa parole, qu'a la violer. Lors qu'on fit la paix de Nimegue, la France protestoit que son Roi ne desiroit rien tant que la paix, & après qu'elle fut faite, les Ambassadeurs & ses Ministres disoient hautement que leur Maître ne romproit jamais cette paix, qu'il la conser-

veroit inviolablement ; son Resident en la ville de Strasbourg, les assura qu'ils ne devoient rien craindre, que le Roi de France fouhaitoit avec passion de bien vivre avec l'Empereur, & avec les Princes & Villes de l'Empire. Ceux de Strasbourg s'endormirent sur ces belles paroles, & a la Sollicitation du Resident, ils renvoyerent les Suisses qu'ils avoient dans leur ville, ce qui ne fut pas plutôt fait, qu'ils se virent investis par une puissante armée, qui les assiegea, le Roi y fut lui même en personne & les obligea de se rendre pieds & poings liés a lui après avoir violé une paix si saintement jurée, & de la manière qu'il l'a violée, qui est ce qui se peut fier a ses promesses, ni se reposer a sa parole Royale, ni faire, ni paix ni Treve avec lui ? puis qu'il a rompu si facilement une paix, qu'il avoit lui même recherchée, & sans se plaindre ni déclarer la guerre, & lors qu'il voyoit l'Empereur occupé en la guerre contre les Protestans d'Hongrie.

La paix des Pyrenées ne fut pas plutôt faite qu'il viola la parole Royale, qu'il avoit donné au Roi d'Espagne son beau-pere, de n'assister plus le Portugal, il leur fournit des hommes & de l'argent, il y envoya le Comte de Schomberg, depuis fait Marechal de France.

Et depuis la paix de Nimegue, il a assiégré & pris en pleine paix, la ville de Luxembourg, bruslé & ruiné le Pais-bas, & mis

cc

ce Pays a contribution ; même il a exigé des habitans de ce pays des contributions excessives qui ont failli à les accabler.

Quand la paix de l'Empereur avec les Turcs sera faite , il faut qu'en même temps il tourne ses armes & celles de ses Alliés contre la France , sans qu'il soit nécessaire de lui déclarer la guerre ; puis que le Roi de France en pleine paix & sans déclarer la guerre à l'Empereur ni à l'Empire a assiégé avec une armée & pris la Ville de Strasbourg, qui étoit une Ville de l'Empire , & la Ville de Luxembourg la plus forte place que l'Espagne eut dans la Flandre. En cela l'Empereur ne fera que lui rendre la pareille. Et si le Roy de France fait tous les jours des nouvelles demandes à l'Espagne & ne manque jamais de mauvais pretextes pour lui faire la guerre, l'Empereur & le Roi d'Espagne ne manquent pas de pretextes legitimes pour faire la guerre à la France par les raisons susdites. L'excuse que la France allegue pour la prise de Strasbourg est frivole , en disant que par la paix de Munster cette Ville lui appartient ; Au contraire par les articles de cette paix, Strasbourg , & les dix Villes libres de l'Alsasse , sont exceptées de ce qu'on lui a cédé. Si on lui a cédé Strasbourg par la paix de Munster , pourquoi le Roi ne s'est il pas mis en possession de cette Ville après cette paix ? ou pourquoi ne l'a il pas demandée lors de la paix de Nimegue ?

ou pourquoi avant la paix de Nimegue , a-il demandé a cette Ville qu'elle demeurat dans la Neutralité ? pourquoi y a-t-il envoyé un Resident ? ce que les Princes ne font point que dans les Pays Estrangers & qui ne leur appartiennent point ; pourquoi a-t'il achepté les suffrages des habitans , pour faire un Bourguemêtre a sa poste , qui lui a vendu la Ville en trahissant sa partie ?

L'Empereur ni les Princes Chrétiens ; ne doivent point attendre, que le Roi d'Espagne soit mort , pour faire la guerre a la France : parce que la France est voisine & contigue a l'Espagne , & que le Roi de France a toujors des armées pretes a marcher , & munies de tout ce qu'il faut , & ainsi il pourroit se rendre Maître de l'Espagne avant que les autres Princes fussent en Etat de la secourir. Le Roi de France peut entrer facilement en Espagne , mais les autres Princes a la reserve du Roi de Portugal , qui est Allié de la France , ni peuvent entrer qu'en passant la mer , ou en traversant toute la France. Mais si l'Espagne est en guerre avec la France , avant la mort de son Roi , les Espagnols assistés de l'Empereur & de ses Alliés seront en état de lui fermer l'entrée , ils empecheront étans en guerre avec la France , que la Reine d'Espagne , qui est Françoisé ne sollicite pour le Daufin de France ; les grands d'Espagne ne voudront point pour
Roi

priver leurs descendans. Qui plus est le Roi de France est atteint d'une maladie qu'on croit incurable, & bien qu'il ait eu quelque relache & soit allé à la chasse, on tient que s'il fatigue beaucoup, il tombera dans un état pire que celui ou il s'est veu, & hatera sa perte. La France aussi est malade de même que son Roi. Les Catholiques sont mal satisfaits de même que les Protestans, les uns & les autres sont accablés de tailles & d'impots; & les Protestans tellement vexés pour leur Religion, qu'ils s'estiment heureux en quittant & abandonnant leurs biens, de pouvoir sortir de France, pour aller mendier dans un pays Etranger. Or ces gens la ne peuvent que haïr un Roi, qui les traite avec tant de rigueur; & au lieu qu'il tiroit les principales forces, & les meilleurs officiers & soldats des Protestans de son Roiaume, il en sera abandonné justement. Les officiers de cette Religion étans sortis pour la plus part de France, & qui étoient le principal appui de ses armées, sont devenus les plus grands ennemis, & qui se ressentiront infalliblement du mauvais traitement qu'on leur a fait. Et comme il n'est pas difficile de battre un malade, la France & son Roi étans en cet état, le negoce ruiné, les finances diminuées presque de la moitié, la noblesse abaissée & ruinée, les Parlemens soumis, les Villes libres depouïllées de leurs privileges, le peuple réduit à la besace,
grands

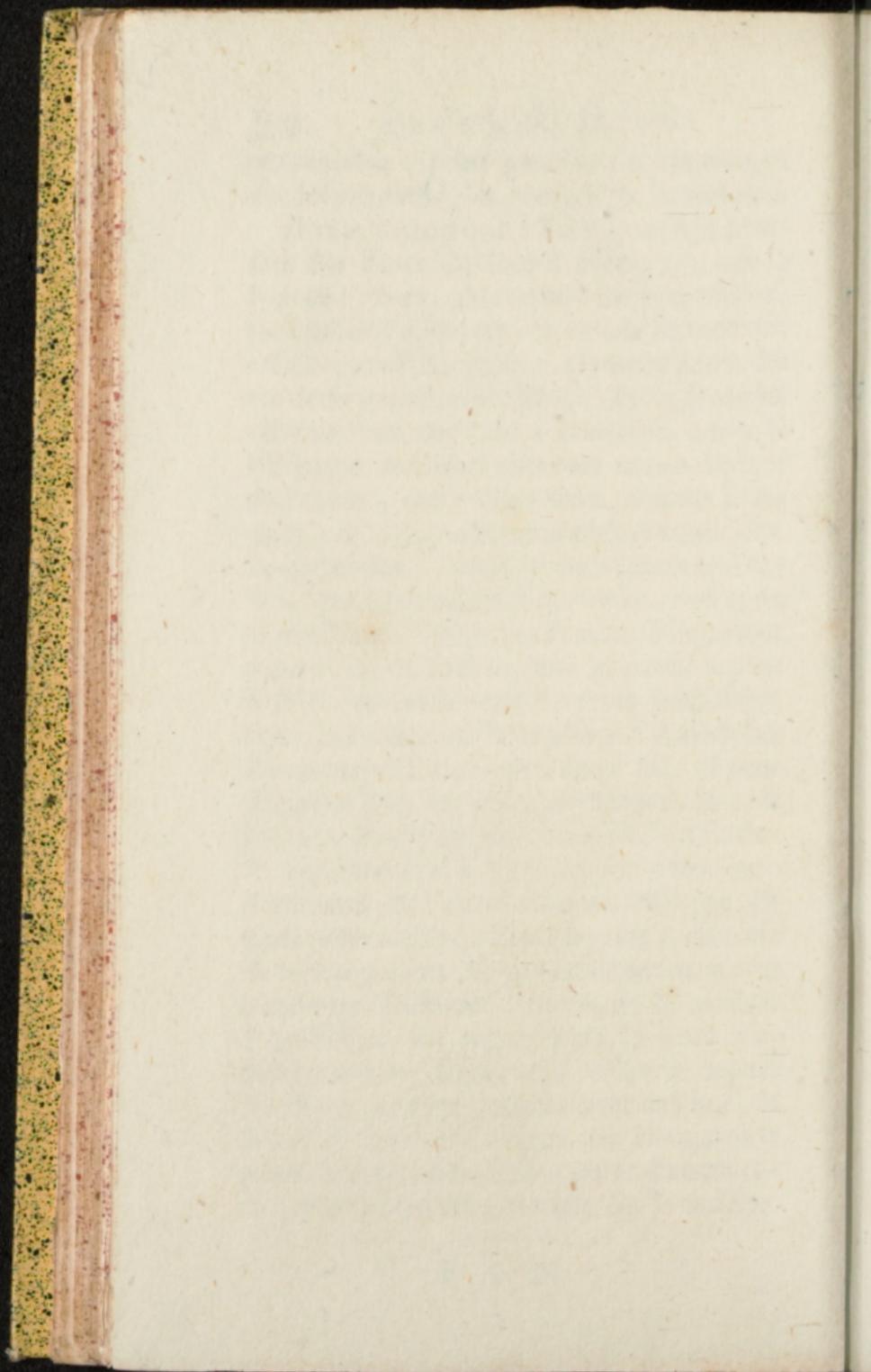
grands & petits mal satisfaits , il ne sera pas difficile de la battre , & de l'abaisser autant qu'elle s'est élevée.

Et parce que l'armée des Protestans, qui fut battue devant Prague , avoit trop de chefs , qui fut cause de la perte ; & que celle que l'Empereur , & les Princes Alliés , firent passer dans l'Alsasse , en l'an soixante & quatorze , ne fit que ruiner le pays, & ne produit aucun bon effect , a cause qu'elle avoit trop des Commandans. Il faut que l'Empereur & ses Alliés , n'ayent qu'un chef en chaque armée, a qui tous les autres obeissent, comme on fit du temps de Ferdinand second , que tous les Princes Alliés donnerent des troupes au Roi de Suede, qui se sousmirent a ses ordres & combattirent toutes sous son commandement.

Ainsi au siege de Vienne contre les Turcs , qui l'avoient assiegée , on donna le commandement de l'armée au Roi de Pologne, ce qui eut un bon succes. Quand il y a plusieurs chefs dans une armée , les sentimens sont partagés , & bien souvent contraires ; l'un ne veut pas ceder à l'autre , & cette division est la cause , que le plus souvent on ne fait rien qui vaille. Celui qui commande l'armée doit bien consulter les autres officiers principaux, comme sont les Lieutenans Generaux , les Marechaux de Camp , & Maistres de Camp ou Colonels : mais après il doit faire choix des sentimens , & faire ce qu'il trouvera le plus
conve-

convenable , pour prendre ses avantages sur les ennemis , & remporter la victoire.

Il vaut mieux que l'Empereur soit Maître des Etats du Roi d'Espagne , que le Roi de France ; parce que l'Empire est fort éloigné de l'Espagne , & que la France qui est un grand Royaume est entre deux. Et ces deux grandes puissances étans séparées elles ne sont pas tant à craindre. Mais si l'Espagne tomboit entre les mains du Roi de France , ce seroient deux puissans États unis ; & par consequent plus redoutables. Sous Charles V. on les a veus joints ensemble , mais quand cet Empereur abusoit de sa puissance , les autres Princes se liguoient contre lui & soutenoient le parti le plus foible , & taschoient de tenir l'équilibre entre la France & la maison d'Autriche. Davantage l'Empereur a deux fils. Il peut donner à l'un la couronne Imperiale , & l'autre celle d'Espagne , comme fit Charles V. qui donna celle de l'Empire à son frere Ferdinand , & l'autre à son fils Philippe , & ainsi ce seront deux Etats séparés , comme ils sont à present , & par consequent moins à craindre. Enfin les Princes de la maison d'Autriche ont regné plus de cent cinquante ans en Espagne , assavoir depuis Philippe premier jusques aujourd'hui , & ainsi les Rois d'Espagne ne changeront point de nom, ni ne seront point d'autre race que celui qui est à present sur le thône.

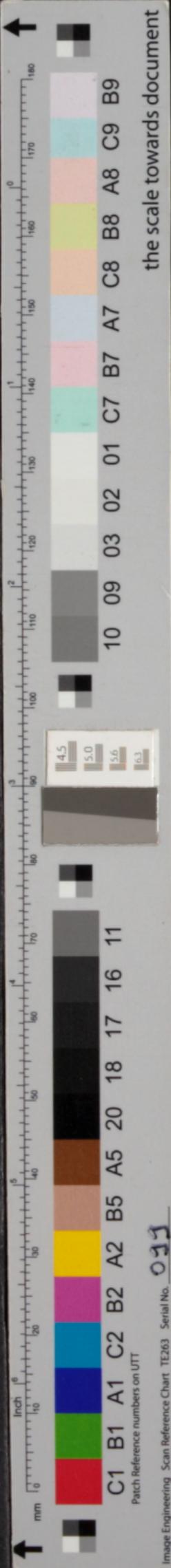




Universitäts
Bibliothek
Rostock

http://purl.uni-rostock.de/rostdok/ppn805453261/phys_0092

DFG



the scale towards document

ms. 83
 , il ne sera
 l'abaisser au-
 protestans, qui
 voit trop de
 ; & que cel-
 nces Alliés,
 l'an soixante
 le pays, & ne
 cause qu'elle
 Il faut que
 ayent qu'un
 tous les autres
 nps de Ferdi-
 nces Alliés
 de Suede, qui
 combatirent
 nt.
 e contre les
 on donna le
 a Roi de Po-
 s. Quand il y
 ée, les senti-
 ouvent con-
 à l'autre, &
 e le plus sou-
 e. Celui qui
 consulter les
 nme sont les
 arechaux de
 p ou Colo-
 hoix des sen-
 uvera le plus
 conve-